



Pays de  
*Lézénas*

# RAPPORT D'ACTIVITE

2024

# MOT DU PRESIDENT

L'année 2024 marque un tournant pour notre syndicat : une année charnière à bien des égards. Elle a été, pour moi, la première en tant que président du SIVOM CIAS. Elle a aussi coïncidé avec l'arrivée de notre nouvelle directrice, Madame Sophie Vial, à qui je tiens à adresser mes remerciements pour son engagement, sa rigueur et sa capacité à impulser une dynamique nouvelle dès son installation.

Dès le début de cette nouvelle présidence il nous est apparu essentiel de prendre le temps d'interroger collectivement le devenir du SIVOM CIAS. Quelle est sa raison d'être aujourd'hui ? Quels besoins sociaux vient-il combler sur notre territoire ? Et comment pourrions-nous le renforcer pour répondre plus efficacement aux défis à venir ?

C'est dans cet esprit que nous avons engagé une évaluation globale de notre structure. Ce travail de fond, mené de manière rigoureuse et participative, a permis de dresser un diagnostic sans complaisance. Il a mis en évidence les fragilités de notre territoire, tant du point de vue démographique que social et économique. Il a aussi montré combien certains publics, parfois isolés ou vulnérables, restent difficilement atteignables sans un portage intercommunal fort.

Ce diagnostic a renforcé une conviction profonde : **le CIAS est un outil indispensable pour porter une politique sociale de proximité à l'échelle de notre bassin de vie.** Les communes, malgré leur volonté, n'ont pas toujours les moyens financiers ni les ressources humaines pour agir seules, notamment sur des actions complexes, coûteuses ou transversales. Le CIAS permet cette mise en synergie, cette mutualisation, cette capacité à innover ensemble.

La solidarité intercommunale est ici plus qu'un principe : c'est une nécessité. Et c'est aussi un levier d'action concret. Chaque fois que nous décidons, en tant qu'élus, de mettre nos moyens en commun, nous agissons directement pour le bien-être de nos habitants. Ce que nous faisons ensemble aujourd'hui, aucun de nous ne pourrait le faire seul demain.

Mais nous ne devons pas en rester là. Nous devons continuer à ouvrir les possibles. Imaginer un CIAS élargi, qui pourrait accueillir de nouvelles communes volontaires, soucieuses de rejoindre cette dynamique solidaire. Penser une gouvernance partagée, au service d'un projet social ambitieux, capable de s'adapter aux transformations du territoire, aux évolutions des besoins, aux aspirations de nos populations.

C'est cette vision que je souhaite porter avec vous : une vision ancrée dans le réel, mais résolument tournée vers l'avenir. Un avenir où le CIAS ne serait pas simplement un outil de gestion de l'existant, mais un acteur moteur du changement social et de l'innovation territoriale.

Je tiens enfin à remercier l'ensemble des équipes du SIVOM CIAS, les agents comme les cadres, pour leur professionnalisme et leur engagement au quotidien. Je remercie également les élus qui, tout au long de l'année, ont su faire preuve de disponibilité, de clairvoyance et d'une réelle volonté de construire ensemble.

Ce rapport d'activité 2024 témoigne de tout ce qui a été réalisé, mais aussi de tout ce que nous pouvons encore imaginer. Ensemble.

YANN LLOPIS

# SOMMAIRE

L'ORGANISATION DU CIAS.....	p.4
Le territoire et les chiffres clés.....	p.4
La gouvernance du SIVOM et du CIAS.....	p.5
La situation budgétaire.....	p.6
La participation financière des communes.....	p.9
Les ressources humaines.....	p.10
L'organigramme.....	p.11

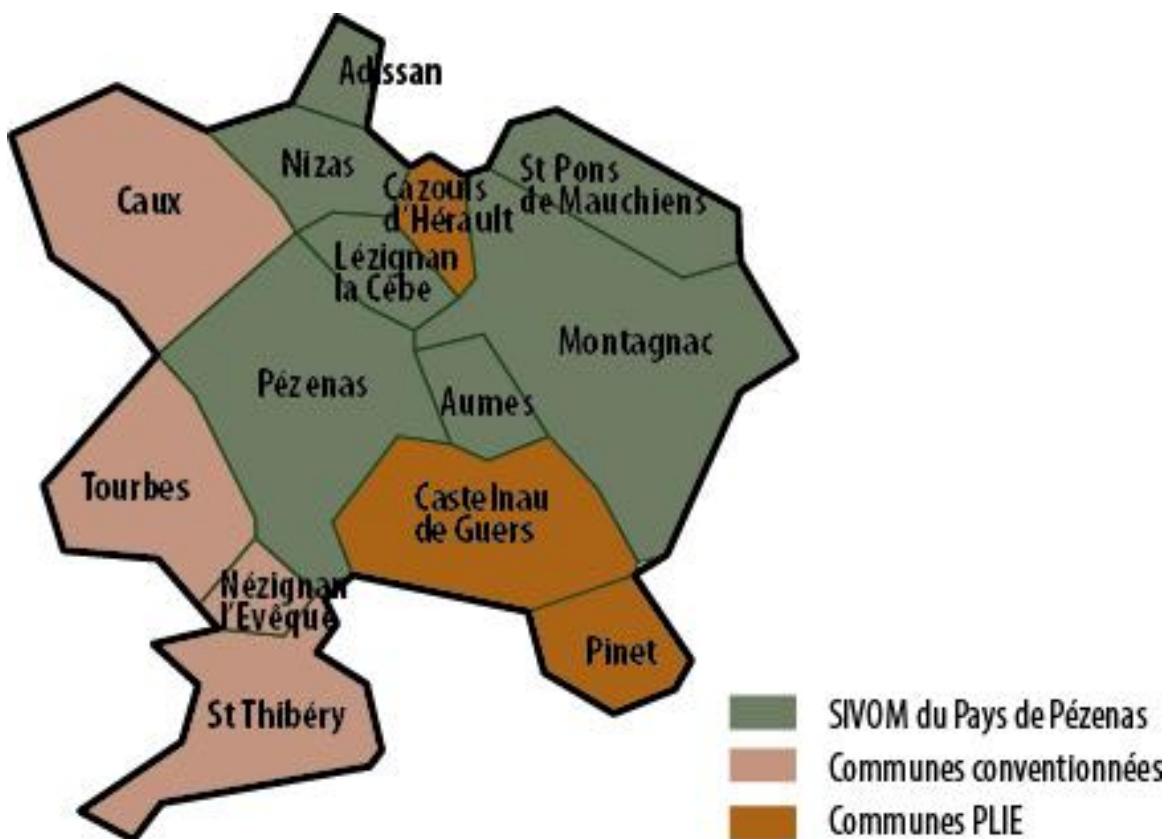
COMPETENCE PETITE ENFANCE.....	p.12
--------------------------------	------

COMPETENCE INSERTION SOCIO PROFESSIONNELLE.....	p.17
RSA.....	p.17
PLIE.....	p.30
FAJ.....	p.46

COMPETENCE GERONTOLOGIE DE PROXIMITE.....	p.52
---	------

# L'ORGANISATION DU CIAS

## LE TERRITOIRE ET LES CHIFFRES CLES



**7 AGENTS**  
**BUDGET SIVOM : 334 724.43 €**  
**BUDGET CIAS : 236 653.38 €**

7 communes adhérentes
17 315 habitants
4 communes conventionnées
9 473 habitants
Communes PLIE
3 704 habitants
Total : 14 communes
30 492 habitants

# LA GOUVERNANCE DU SIVOM ET DU CIAS DU PAYS DE PEZENAS

## Les instances exécutives et délibératives :

Le Syndicat intercommunal d'Action Sociale du Pays de Pézenas et le Centre intercommunal d'Action Sociale disposent d'un bureau constitué du Président, de 2 vice-présidents et d'une secrétaire.

La directrice participe aux réunions du bureau qui ont lieu environ une fois tous les 2 mois pour examiner les points importants du fonctionnement du SIVOM et du CIAS. Un compte rendu des réunions est adressé à l'ensemble des maires des communes adhérentes au SIVOM.

### **Le bureau est composé de :**

- Yann LLOPIS, Président
- Armand RIVIERE, 1<sup>er</sup> Vice-Président
- Daniel RENAUD, 2<sup>ème</sup> Vice-Président
- Patricia ROUAT, secrétaire

### **Composition du Comité Syndical :**

Chaque commune adhérente est représentée par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

- Patrick LARIO et Florence HAGUIN / Jean René PENAS et Véronique MOULIERES (Adissan),
- Pascal CLEMENT et Martine BOINEAU / Monique FERNANDEZ et Anne-Marie COMARRIU (Aumes),
- David CARON et Patricia ROUAT / Bernadette DENOYELLE et Béatrice OLLIER (Lézignan La Cèbe),
- Yann LLOPIS et Florence CAYROL / Christiane GARRIDO et Geneviève BERNADOU (Montagnac)
- Daniel RENAUD et Michèle MESTON / Gillette CAMPOS et Laetitia FERRAGUT (Nizas)
- Danièle DEMOULIN et Armand RIVIERE / Cécile DOS SANTOS et Robert VIVARES (Pézenas)
- Patricia RUL et Dominique MOEGLING / Vivien CARRIER et Sabrina LEON (Saint Pons de Mauchiens)

### **Composition du Conseil d'administration :**

#### Membres élus :

- Florence HAGUIN
- Martine BOINEAU
- Patricia ROUAT
- Yann LLOPIS
- Daniel RENAUD
- Danièle DEMOULIN
- Patricia RUL

#### Membres nommés :

- Isabelle HOCHLANDER (Association Trait d'union)
- François VINCENT (UDAF de l'Hérault)
- Jean Marie NICOLAI (Association Réseau soins palliatifs)
- Marlène MAURIN (Association des accidentés de la vie)
- Sébastien DENAJA (Lieu Ressources)
- José CADENAS (Association centre Hérault CATAR)
- Karine ASTIE (Mission Locale)
- Yvon IZARD (Association Bel âge Lézignanais)

2024	Bureau	Comité Syndical	Conseil d'administration
Nombre de réunions	7	4	3
Nombre de délibérations		17	6
Nombre d'arrêtés		26	

## LA SITUATION BUDGETAIRE

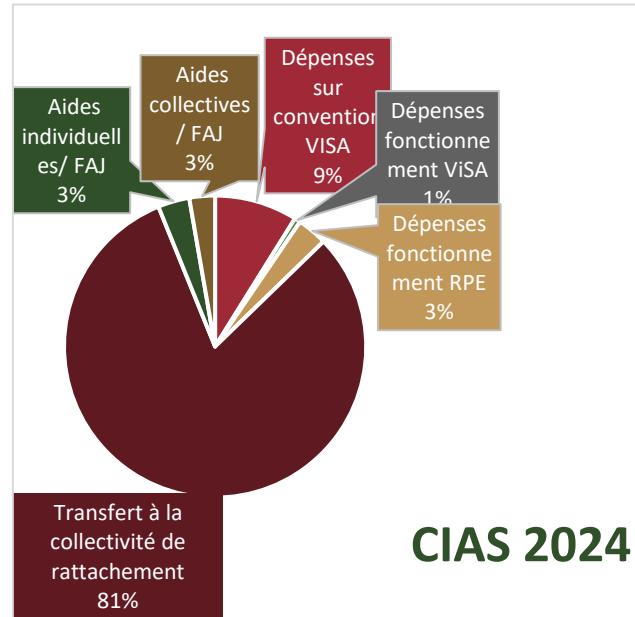
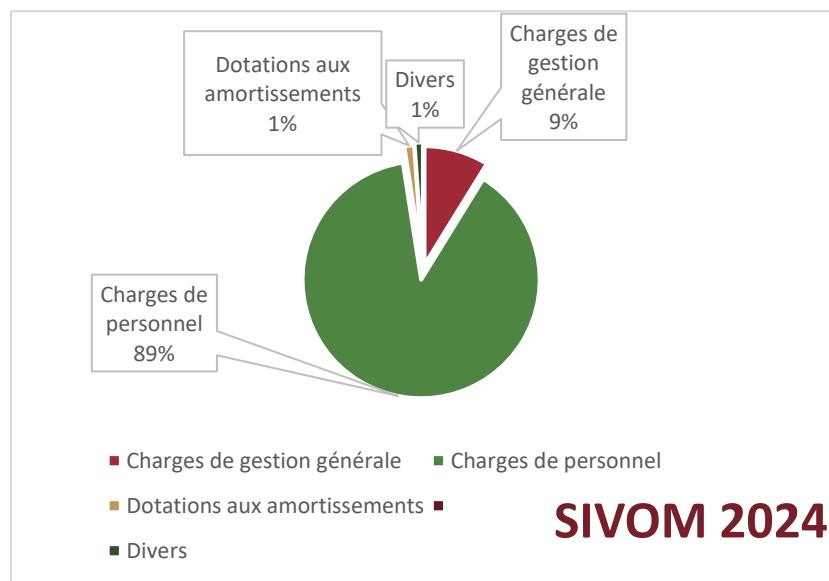
Le compte financier unique du SIVOM et du CIAS :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

	SIVOM	CIAS
DEPENSES 2024	334 724,43 €	236 653,38 €
RECETTES 2024	356 694,51 €	303 422,57 €
Report	21 970,08 €	66 769,19 €

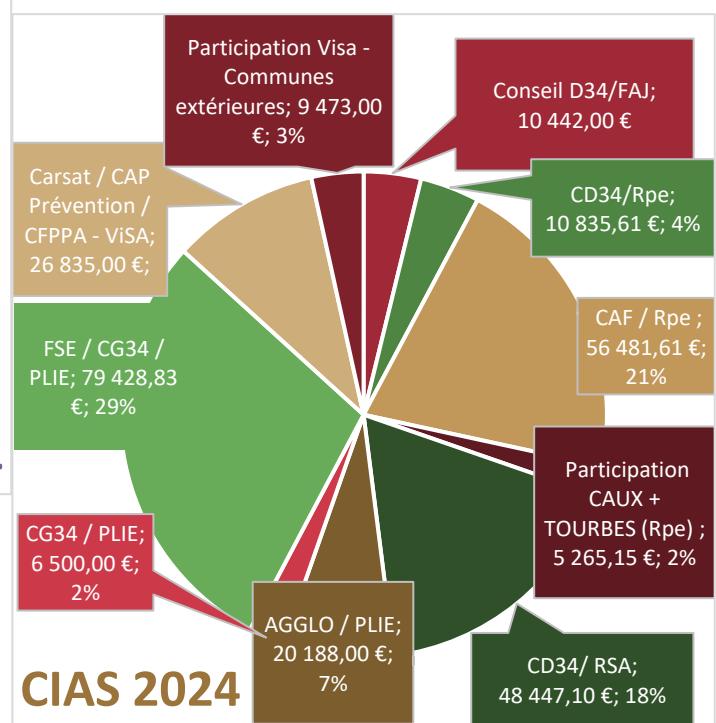
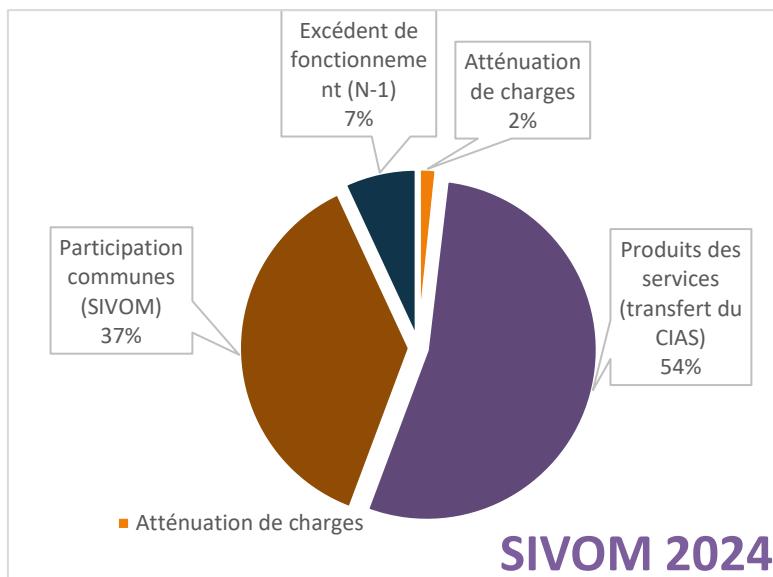
## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### LES DEPENSES



## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### LES RECETTES



## SECTION D'INVESTISSEMENT

SIVOM	
DEPENSES 2024	3 834,77 €
RECETTES 2024	14 867,87 €
Report	11 033,10 €

Le **Compte Financier Unique (CFU)** est un document comptable commun élaboré conjointement par l'ordonnateur (ex : la collectivité territoriale) et le comptable public (ex : la Direction générale des finances publiques).

Il fusionne :

- Le **compte administratif**, auparavant réalisé par l'ordonnateur (qui retrace les recettes et les dépenses décidées par la collectivité).
- Le **compte de gestion**, établi par le comptable public (qui retrace l'ensemble des opérations effectivement réalisées).

**Objectifs du CFU :**

- **Simplification administrative** : une seule présentation financière au lieu de deux documents séparés.
- **Transparence et lisibilité accrue** des comptes publics.
- **Meilleure coordination** entre l'ordonnateur et le comptable.

Le CFU est généralisé progressivement dans les collectivités territoriales afin d'améliorer la gestion financière publique locale.

## LA PARTICIPATION FINANCIERE DES COMMUNES

### La participation des communes adhérentes au SIVOM

Communes	Nbre d'habitants par communes 2024	<u>Calcul = Nbre d'habitants X 7,70€ participation au SIVOM (dont +1€ Visa)</u>	Montant participation communale 2024
Adissan	1 350	7,70 €	10 395,00 €
Aumes	515		3 965,50 €
Lézignan-la- Cèbe	1 597		12 296,90 €
Montagnac	4 494		34 603,80 €
Nizas	679		5 228,30 €
Pézenas	8 035		61 869,50 €
St Pons de Mauchiens	645		4 966,50 €
Totaux	17 315	X 7,70€ =	133 325,50 €

La participation des communes n'a pas augmenté depuis 2011. Elle représente 37% des recettes du SIVOM.

### La participation des communes conventionnées

RELAIS PETITE ENFANCE	
Caux	3 029,70
Tourbes	2 235,45
Totaux	5 265,15

PROGRAMME VISA	
Communes	1€/habitant
Caux	2 677
Tourbes	1 992
Nézignan L'Evêque	1 796
Saint Thibéry	3 008
Total	9 743

## LES RESSOURCES HUMAINES

### Les effectifs :

Direction	1 ETP en CDD jusqu'au 04/02/2025
Secrétariat/comptabilité	1 ETP titulaire de la fonction publique
Accueil/secrétariat RSA	0,7 ETP en CDI depuis le 01/08/2018 (CDD depuis 01/08/2012)
Référent Unique RSA	1 ETP en CDI depuis le 1 <sup>er</sup> mars 2021 (CDD depuis le 01/03/2015)
Référent PLIE	1 ETP en CDI depuis le 01 avril 2015 (CDD depuis le 01/04/2009)
Chargée d'animation du programme VISA	0,8 ETP en CDD jusqu'au 31/12/2024
Animatrice Relais petite enfance	0,9 ETP titulaire de la fonction publique

### L'évolution des effectifs :

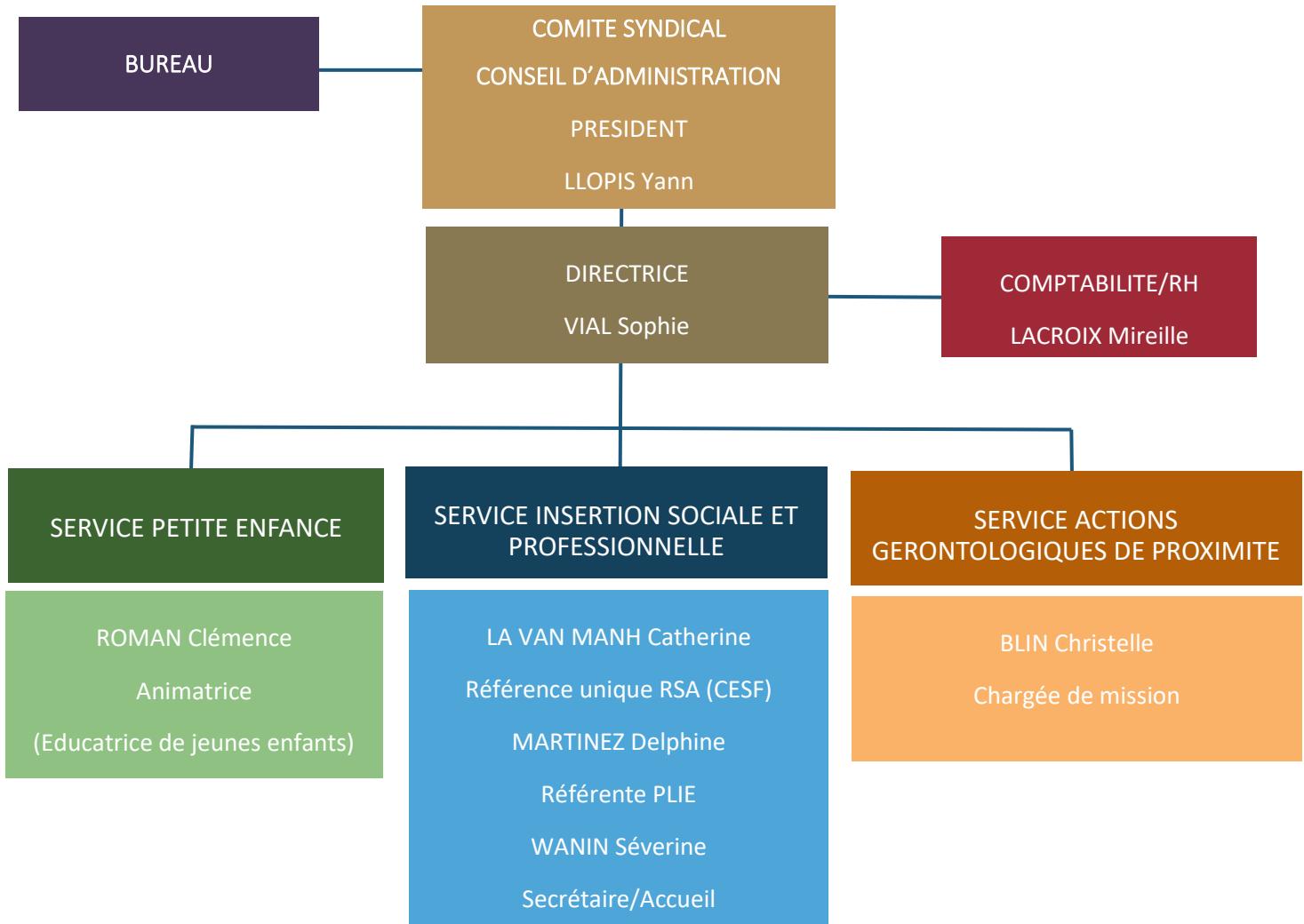
	Nombre d'agents			En équivalent temps plein		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Titulaires	2	2	2	1,9	1,9	1,9
Non Titulaires	6	5	6	5,3	4,4	4,5
Total	8	7	8	7,2	6,3	6,4

	2022	2023	2024
CDD	2	1	2
CDI	4	4	4
Titulaire		2	2
Total	6	7	8

### La masse salariale :

	2021	2022	2023	2024
Total charges du personnel	242 276,03	280 479,20	288 097,59	291 000,00

## L'organigramme :



## COMPETENCE PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance du CIAS du Pays de Pézenas est présent sur les communes membres du CIAS par adhésion et sur Caux et Tourbes par convention. C'est un service soutenu financièrement par la Caf de l'Hérault et le Conseil Départemental de l'Hérault.

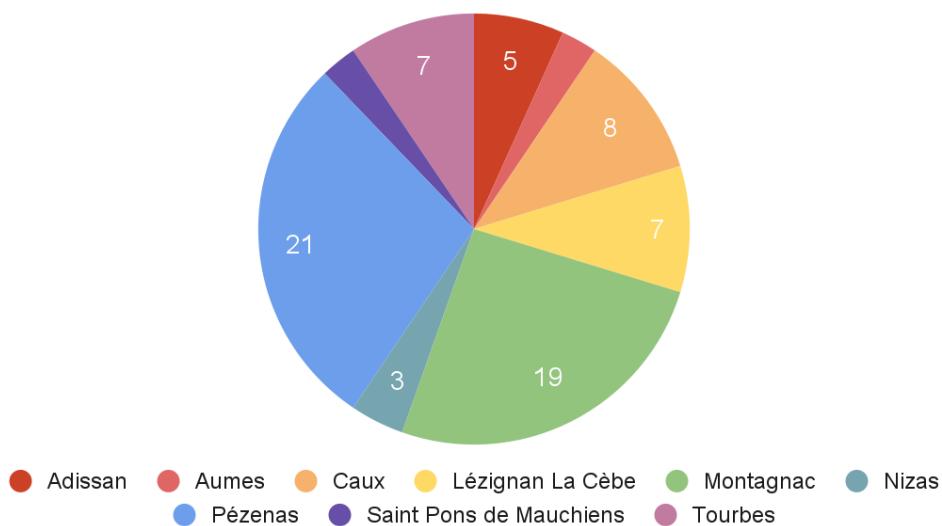
**Ses missions consistent à :**

- **Accompagner les familles** dans la recherche d'un mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel,
- **Accompagner les professionnels de l'accueil individuel** dans leurs pratiques professionnelles et pour leur employabilité.

Une animatrice Educatrice de Jeunes Enfants est responsable du Rpe. Elle est formée régulièrement dans le domaine de la petite enfance pour proposer des ateliers d'éveil riches et variés mais aussi sur le plan juridique pour conseiller les parents employeurs et les professionnels de l'accueil individuel.

## LES ASSISTANTS MATERNELS AGREES PAR COMMUNE

Nombre d'assistants maternels agréés par commune au 31/12/24



Le Rpe recense **74 assistants maternels agréés** sur le territoire dont 62 en activité et 1 Maison d'Assistants Maternels (MAM).

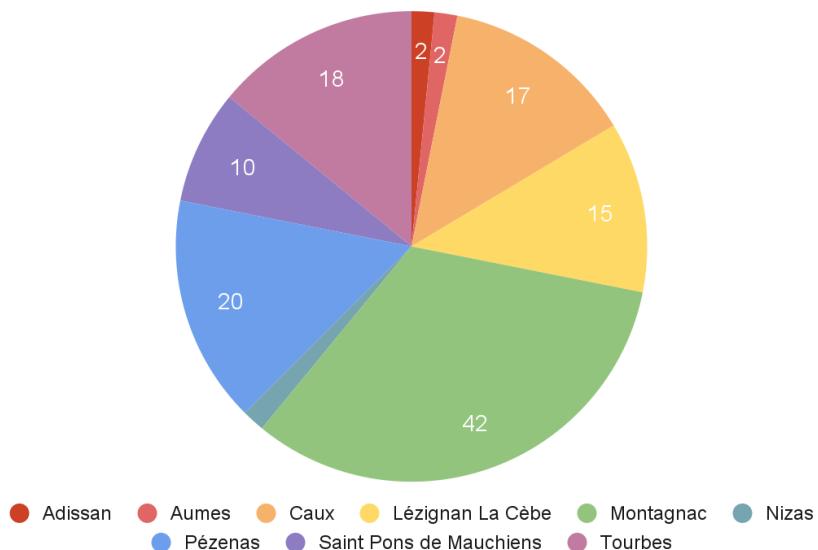
## LES ENFANTS ACCUEILLIS PAR COMMUNE

En 2024, **276 familles** ont embauché un assistant maternel.

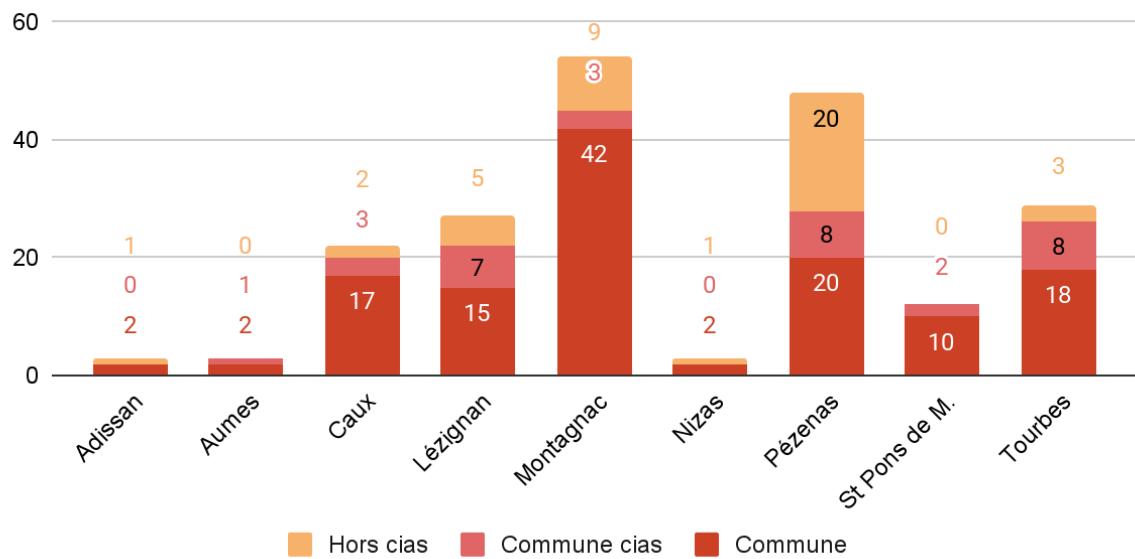
Au 31/12/2024, **193 familles** embauchaient un assistant maternel.

En 2024, **302 enfants** ont été accueillis.

Au 31/12/2024, **200 enfants** étaient accueillis.



## Les enfants, de quelles communes viennent-ils et où sont-ils accueillis au 31/12/2024 ?



## LES ATELIERS D'EVEIL

Les ateliers d'éveil collectifs sont proposés de manière itinérante sur le territoire. Les mairies sont des partenaires privilégiés de leur organisation en ce qui concerne le prêt de salles. Un planning trimestriel est établi.

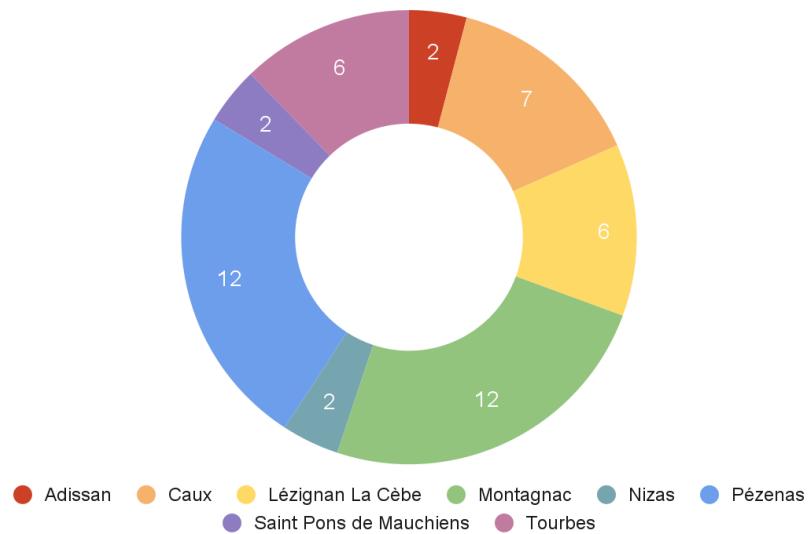
**107 ateliers d'éveil** ont été proposés en 2024. 50 assistants maternels différents et 220 enfants différents y ont participé. Cela représente 79% des actives.

21 ateliers en médiathèque.

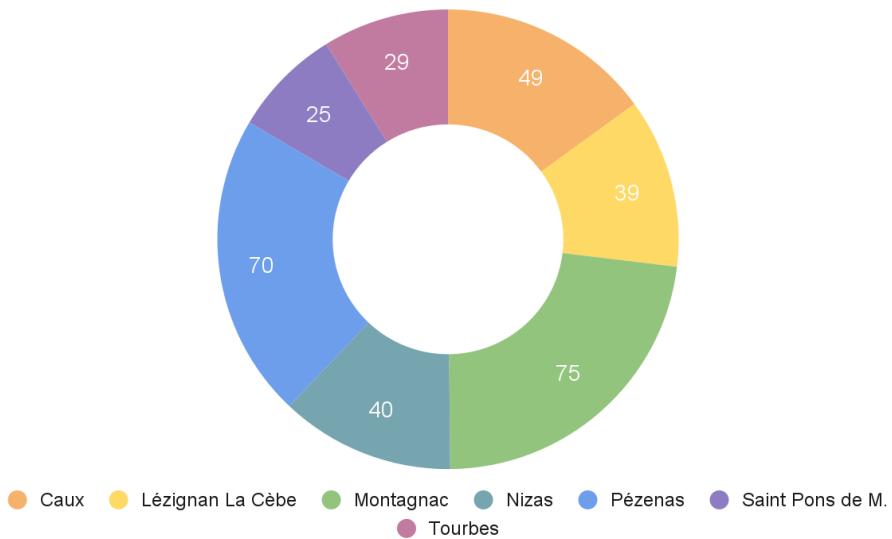
1 spectacle, 7 rencontres avec la classe passerelle, 7 ateliers portage, la visite de la maison du poulain et 2 rencontres avec la crèche Les Pitchounets de Pézenas, 1 visite de l'école maternelle de Montagnac, 2 sorties au jardin l'EsSens-Ciel à Pézenas, 1 rencontre avec l'EHPAD de Pézenas, 3 séances du projet de lecture individuelle faite au tout petit, 1 matinée « petite enfance » à Montagnac, et 1 journée nationale des assistants maternels.

## La fréquentation des ateliers d'éveil :

Par les professionnels : 50 assistant.e.s maternel.le.s différents ont participé au moins une fois.



Par les enfants - la participation est comptée une fois par lieu d'ateliers. Certains enfants ont fréquenté plusieurs lieux. **220 enfants** ont participé au moins une fois à un atelier.



## LA MISSION D'INFORMATION

2 lieux de permanence sur rendez-vous, Pézenas et Montagnac

54 familles différentes ont bénéficié d'une information.

21 assistant.e.s maternel.le.s ont été reçu.e.s en rendez-vous individuel.

38 ont participé à des informations collectives (présentation du SAMAÉ, La familiarisation, journée nationale)

52 ont été en contact avec le Rpe au moins une fois dans l'année.

2 sessions de formation continue ont été organisées (premiers secours et prévention/lutte contre les écrans)

## LES TEMPS FORTS 2024



# COMPETENCE INSERTION SOCIO PROFESSIONNELLE

## REFERENT UNIQUE RSA

Le SIVOM-CIAS réalise une mission de référent unique conventionné avec le Département de l'Hérault. Cette mission est financée à hauteur de 41% en 2024. Une négociation avec le Département a permis de relever l'intervention du conseil général à 76%.

La mission de référent unique consiste à :

- Recevoir les personnes, évaluer leur situation sociale et professionnelle, poser un diagnostic, définir leurs besoins en matière d'insertion sociale et professionnelle, afin d'élaborer un contrat d'engagements réciproques (CER). Le CER définit les objectifs d'insertion et mobilise pour les atteindre une ou des actions du programme départemental d'insertion et/ou des actions de « droit commun »,
- Assurer le suivi du contrat, étape par étape et coordonner les différents aspects du parcours d'insertion de la personne,
- Mettre en œuvre un accompagnement social renforcé si la situation de l'allocataire le nécessite : logement, santé, endettement, situation sociale et familiale, etc...

Cette action s'adresse aux allocataires du RSA sans enfant mineur à charge résidant sur les 7 communes du SIVOM.

Elle est obligatoirement assurée par une conseillère en économie sociale et familiale diplômée.

## LE NOMBRE D'ALLOCATAIRES ACCOMPAGNES PAR COMMUNES

COMMUNES	Nbre de bénéficiaires du RSA		2024		Nbre de contrats co-élaborés sur l'année 2024*
	au 31/12/2024 (File active)	sur l'année 2024	Entrées	Sorties	
Adissan	4	5	1	1	3
Aumes	0	0	0	0	0
Lézignan-la-Cèbe	8	10	2	2	4
Montagnac	30	41	13	11	20
Nizas	8	12	6	4	5
Pézenas	118	165	45	47	91
St-Pons-de-Mauchiens	12	12	1	0	6
<b>TOTAL</b>	<b>180</b>	<b>245</b>	<b>68</b>	<b>65</b>	<b>129*</b>

\* + 25 CER en attente de validation

En 2024, le nombre d'allocataires accompagnés par le CIAS varie selon les communes, en lien avec la démographie et les besoins sociaux. Pézenas et Montagnac concentrent le plus d'allocataires, du fait d'une population plus importante et de situations sociales souvent fragiles. Nizas se distingue par un taux plus élevé de contractualisation, signe d'un bon engagement local. Dans les communes rurales comme St-Pons-de-Mauchiens ou Adissan, l'accompagnement est plus limité, souvent pour des personnes âgées non soumises à l'obligation de contrat. Aumes et Lézignan-la-Cèbe présentent un volume stable d'allocataires, avec des parcours généralement courts.

## LES MOTIFS ENTREES/SORTIES

MOTIFS ENTREES	NOMBRE
<b>Contrat d'orientation CAF</b>	<b>32</b>
<b>Emménagement</b>	<b>8</b>
<b>Changement RU</b>	<b>8</b>
<b>Fin d'allocation FT</b>	<b>5</b>
Ouverture suite radiation	4
Perdu de vu	4
Fin de contrat sans droit FT	1
Salarié sans IJ	2
Sortie d'incarcération	1
Droit AAH	1
Fin de Formation	1
Séparation	1
<b>TOTAL ENTREES 2024</b>	<b>68</b>

En 2024, une augmentation significative des entrées est observée via le Contrat d'Orientation CAF, tandis que les emménagements et les changements de RU montrent des variations modérées.

Augmentation du nombre personnes entrées pour le motif « Contrat orientation CAF » (+ 15 personnes).

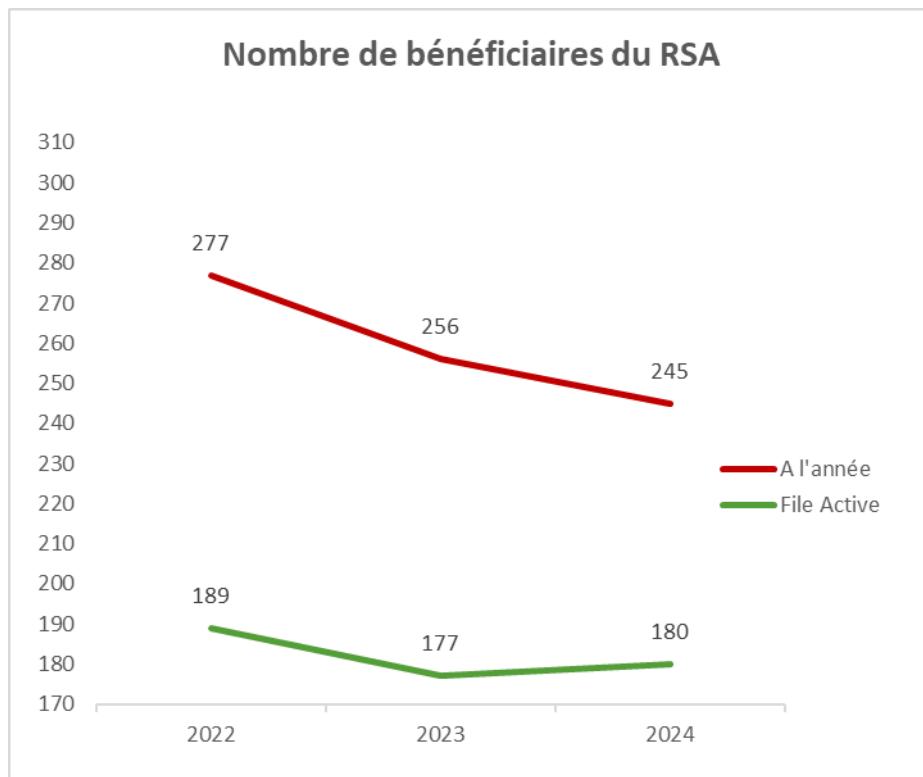
Forte diminution du nombre de personnes entrées pour le motif « Fin d'allocation FT » (-5 personnes).

En 2024, le déménagement de la commune reste stable, représentant 26,15 % des sorties contre 25,97 % en 2023. En revanche, les sorties liées aux

ressources de travail (Emplois) ont connu une forte diminution, passant de 29,87 % en 2023 à seulement 13,85 % en 2024.

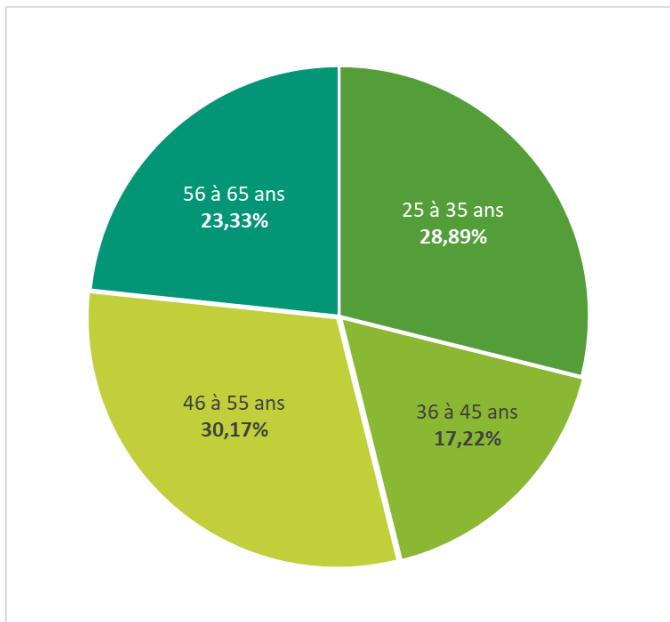
MOTIFS SORTIES	NOMBRE
<b>Déménagement</b>	<b>17</b>
<b>Emplois</b>	<b>8</b>
Radiation par décision CD	6
AAH	5
4 Mois sans droit	5
Changement RU	3
Plus de 60 ans cer non obligatiore	3
Retraite	3
Changement Sit. Familiale	2
Choix du bénéficiaire	2
Décédé	2
TI Ressources Supp	1
Droits FT	1
Incarcération	1
Inconnu	1
Allocation Veuvage	1
Ress supp du conjoint	1
IJ (Rente)	1
Ress Supp IJ	1
Formation rémunérée	1
<b>TOTAL SORTIES 2024</b>	<b>65</b>

## L'EVOLUTION DE LA FILE ACTIVE ET DU NOMBRE DE ALLOCATAIRES DU RSA PAR AN DEPUIS 2022



Comme nous pouvons le constater, le graphique révèle une tendance générale à la diminution du nombre de bénéficiaires du RSA entre 2022 et 2024. Cette baisse concerne à la fois les bénéficiaires à l'année et la file active, témoignant d'une dynamique de réduction des personnes relevant de ce dispositif. Cependant, en 2024, la file active des bénéficiaires semble se stabiliser voire connaître une légère augmentation, après la diminution observée les années précédentes.

## LA FILE ACTIVE PAR TRANCHE D'ÂGE AU 31/12/2024



**30,17 %** des allocataires ont **plus de 46 ans (53,08 % en 2023)**. L'âge cumulé aux problèmes de santé et à l'éloignement de l'emploi depuis plusieurs années pour certains freinent voire ne permettent pas l'accès à l'emploi pour cette tranche d'âge.

Concernant les allocataires du RSA de plus de 60 ans : certaines personnes ont fait le choix d'attendre la retraite à taux plein et de continuer à être suivies par la Référente RSA car cela les rassure ; d'autres ont rencontré des difficultés de santé qui ont particulièrement freiné et donc retardé les démarches administratives, ils ont encore besoin de soutien.

Depuis la réforme des retraites de 2023, **l'âge légal de départ à la retraite passe progressivement de 62 à 64 ans**. Les demandes d'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) peuvent toujours être sollicitées entre 62 et 65 ans si la personne présente une incapacité au travail ; et à 65 ans dans les autres cas.

Depuis quelques années, on constate une évolution du comportement des allocataires de 25-35 ans. Cette tranche d'âge est d'un abord différent qui demande à la Référente Unique RSA une adaptation de l'entretien lors de la signature des CER. Le rappel des droits et des devoirs est alors souvent évoqué.

Cependant ce rappel est de plus en plus souvent constaté pour toutes les catégories d'âge ; nous observons que les personnes présentent des difficultés plus importantes et ont plus de mal à accepter les conditions relatives au statut d'allocataire du RSA ce qui entraînent des tensions lors des entretiens.

## REPARTITION HOMMES-FEMMES



Répartition des allocataires du RSA par sexe en 2024. Les hommes sont sur représentés du fait que la référente unique n'accompagne que les allocataires majeurs sans mineur à charge.

## L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE PAR COMMUNE DEPUIS 2022

Année	Communes		ADISSAN	AUMES	LEZIGNAN-LA-CEBE	MONTAGNAC	NIZAS	PEZENAS	SAINTPONS-DE-MAUCHIENS
2024	Nombre d'allocataires	Au 31/12	4	0	8	30	8	118	12
		Sur l'année	5	0	10	41	12	165	12
	CER		3	0	4	20	5	91	6
	FSL/Act. Logt/ASLL		0	0	0	0	0	0	0
	Diagnostic Expulsion		0	0	0	0	0	0	0
	CSS		0	0	0	0	0	0	0
	AEPIDR/ASE		0	0	0	0	0	0	0
	MASP	1ère dem.	0	0	0	0	0	0	0
		Renouv;	0	0	0	0	0	0	0
	SIAO		0	0	0	0	0	0	0
	AAH		0	0	0	0	0	0	0
	Secours Catholique		0	0	0	0	0	0	0
	Carte de bus		0	0	0	0	0	0	0
	Alloc. Spécif. Invalidité		0	0	0	0	0	0	0
	Action Mobilité (depuis 2023)		0	0	0	0	0	0	0
2023	Nombre d'allocataires	Au 31/12	4	0	7	28	6	123	11
		Sur l'année	7	0	10	43	6	175	15
	CER		3	0	6	27	3	118	9
	FSL/Act. Logt/ASLL		0	0	0	3	0	26	2
	Diagnostic Expulsion		0	0	0	1	1	1	0
	CSS		0	0	0	1	0	4	4
	AEPIDR/ASE		0	0	0	0	0	1	0
	MASP	1ère dem.	0	0	1	1	0	4	1
		Renouv;	0	0	0	0	0	2	0
	SIAO		0	0	0	0	0	2	0
	AAH		0	0	0	0	0	1	1
	Secours Catholique		0	0	0	0	0	1	0
	Carte de bus		0	0	0	0	0	8	0
	Alloc. Spécif. Invalidité		0	0	0	0	0	0	1
	Action Mobilité (depuis 2023)		0	0	0	1	0	1	0
2022	Nombre d'allocataires	Au 31/12	5	0	7	31	2	132	12
		Sur l'année	10	1	9	44	5	194	14
	CER		9	1	7	33	1	151	12
	FSL/Act. Logt/ASLL		0	0	0	1	0	21	0
	Diagnostic Expulsion		0	0	0	0	0	0	0
	CSS		0	0	0	0	0	4	0
	AEPIDR/ASE		0	0	0	0	0	5	1
	MASP	1ère dem.	0	0	0	0	0	0	0
		Renouv.	0	0	0	0	0	1	0
	SIAO		0	0	0	0	0	4	0
	AAH		0	0	0	0	0	0	0
	Secours Catholique		0	0	0	0	0	0	0
	Carte de bus		0	0	0	0	0	6	0

## LES CONTRATS D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Au 31/12/2024, **129 CER** ont été co-élaborés avec les allocataires du RSA : **+ 25contrats** en attente de validation du Service Insertion RSA.

Communes	2022	2023	2024
ADISSAN	9	3	3
AUMES	1	0	0
LEZIGNAN-LA-CEBE	7	6	4
MONTAGNAC	33	27	20
NIZAS	1	3	5
PEZENAS	151	118	91
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	12	9	6
<b>Total</b>	<b>214*</b>	<b>166**</b>	<b>129***</b>

\*+ 4 CER en attente de validation SDI, soit 218 CER co-élaborés

\*\*+ 14 CER en attente de validation SDI, soit 180 CER co-élaborés

En 2024, **129 Contrats d'Engagement Réciproques (CER)** ont été co-élaborés avec les allocataires du RSA, tandis que **25 contrats étaient en attente de validation**, portant le total à **154 CER** pour l'année. Ce chiffre représente une baisse de **22.3 %** par rapport à l'année **2023**, où **166 CER** avaient été validés.

Plusieurs facteurs expliquent cette diminution :

- **L'allongement de la durée des CER**, qui est désormais de 12 mois depuis 2022, au lieu de 6 mois, a diminué la nécessité de renouvellements fréquents.
- **Une baisse du nombre d'allocataires du RSA**, entraînant mécaniquement une diminution des contrats à établir.
- Une évolution des pratiques d'accompagnement, avec un nombre croissant de bénéficiaires orientés directement vers des Contrats d'Orientation CAF ou un suivi spécifique, sans avoir besoin de signer immédiatement un CER.

La répartition des CER par commune révèle **des disparités territoriales notables**. Pézenas reste la commune où le plus grand nombre de contrats a été signé en **2024 (91)**, mais enregistre une baisse de **22,9 %** par rapport à **2023**. Montagnac connaît une diminution de **25,9 %**, tandis que **Nizas** affiche une légère **progression** du nombre de CER élaborés. Ces disparités territoriales soulignent la nécessité de mieux adapter les dispositifs d'accompagnement aux réalités locales. À cet effet, **des permanences d'écoute sociale seront mises en place dans certaines communes comme Montagnac, Caux et d'autres**, afin de renforcer l'accès aux services et de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires dans ces territoires.

En outre, **des événements particuliers** ont influencé le déroulement de l'année 2024. L'arrêt maladie de la référente unique a impacté certains processus, tout comme un turnover au niveau du référent RSA, ce qui a pu entraîner des périodes de transition dans l'accompagnement des allocataires.

Nous avions déjà fait ce constat en 2023, nous notons une forte progression du nombre de personnes en détresse et dont la situation tant médicale, sociale, administrative et financière est sinistrée. De plus, des difficultés liées à la fracture numériques sont importantes.

ACTIVITE SALARIEE					ACTIVITE ENTREPRENEURIALE	
Trouver un emploi	Pérenniser ou consolider un emploi salarié / augmenter le temps de travail	Commencer ou poursuivre une formation	Elaborer un projet professionnel ou de formation	Evaluer la posture entrepreneuriale	Créer, Pérenniser, développer une entreprise	
16	4	0	20	5	8	
	40			13		
	<b>21,28%</b>			<b>6,91%</b>		

SOCIAL								SANTE
Accéder aux savoirs de base	Améliorer la mobilité	Résoudre les diff. Liées au Logement	Résoudre les difficultés liées à la situation financière	Améliorer la Vie sociale ou familiale	Accomplir les démarches adm.	Participer à une Action d'utilité sociale	Elaborer un projet	Accomplir les démarches liées à la Santé
1	4	14	13	3	18	0	6	76
			59					76
			<b>31,38%</b>					<b>40,43%</b>

2023	21,90%	42,34%
2022	31,38%	33,77%
2021	28,73%	31,14%

**76 allocataires sur 245 (31.02 % - 2023 : 45.31 %) ont au moins un problème de santé nécessitant un suivi médical approprié et pouvant plus ou moins freiner les démarches d'insertion.**

**Nous rencontrons des personnes dont la santé physique et mentale est fortement altérée, entraînant souvent une dégradation de leur situation administrative et financière ; cela nécessite plus de temps d'écoute et d'accompagnement, et a pour conséquence des orientations vers des accompagnements santé plus nombreux (lorsque les personnes l'acceptent).**

**Les problèmes d'addiction (alcool et psychotropes), psychologiques et psychiatriques sont toujours très présents et même de plus en plus nombreux chaque année. Nous avions déjà fait le constat d'une dégradation de la santé des allocataires depuis 12/2020.**

L'accompagnement est d'autant plus difficile lorsque ces personnes n'ont pas de suivi médical, soit parce qu'elles sont dans le déni, soit parce qu'elles ne souhaitent pas être soignées ; cela est de plus en plus le cas.

On remarque également des problèmes de santé autres pour lesquels les personnes ne se font pas soigner ou bien une absence de consultations de prévention : problèmes dentaires, aucun médecin traitant ou spécialiste (gynécologue, ophtalmologue) ou spécialiste pas vu depuis des années, pas d'examen de dépistage. Les raisons évoquées sont différentes : peu d'intérêt pour sa santé, minimisation de l'aspect santé, peur du praticien, absence de couverture maladie ou de carte vitale, difficulté face aux démarches administratives et aussi la difficulté de trouver un médecin traitant ou un spécialiste.

Cette difficulté à trouver un praticien est de plus en plus évoquée en entretien ; cela décourage les personnes qui abandonnent alors facilement toute tentative de se soigner.

**Cependant nous avons plusieurs personnes dont la santé et la prise en charge ont évolué grâce au travail d'accompagnement par les Organismes Conventionnés en Santé et en socio-professionnel. Grâce à cela les personnes ont pris en charge leur santé, permettant parfois la sortie du dispositif RSA pour une Allocation Adulte Handicapée.**

## EVOLUTION DE L'ACTIVITE DU SERVICE RSA DEPUIS 2022

	2022	2023	2024
Nbre d'allocataires/file active	189	<b>179</b>	<b>180</b>
Nbre d'allocataires/l'année	277	<b>256</b>	<b>245</b>
AFIE	0	<b>0</b>	<b>1</b>
Aides financières *	6	<b>2</b>	<b>5</b>
FSL	23	<b>22</b>	<b>16</b>
Action logement / ASLL**	9	<b>9</b>	<b>7</b>
Diagnostic Social Expulsion	0	<b>2</b>	<b>0</b>
SIAO	4	<b>2</b>	<b>2</b>
CSS	4	<b>5</b>	<b>1</b>
MASP	1ère demande	1	<b>7</b>
	Renouvellement	4	<b>2</b>
AAH	0	<b>1</b>	<b>2</b>
Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI)	0	<b>1</b>	<b>0</b>
Retraite personnelle et ASPA	0	<b>0</b>	<b>0</b>
CER + en attente de validation	214+4 = 218	<b>166+14 = 180</b>	<b>129+25 = 154</b>
Contrats d'Orientation CAF	21	<b>19</b>	<b>32</b>
Total des aides financières	29	<b>24</b>	<b>22</b>
Total dossiers administratifs (hors CER)	22	<b>29</b>	<b>15</b>
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>53</b>	<b>37</b>

\* 4 AEPIDR + 1 Secours Catholique - Ne sont pas comptabilisées les demandes d'aide auprès des Associations caritatives qui ne nécessitent pas d'évaluation sociale (type aide alimentaire ou aide au carburant).

\*\*5 ASLL Recherche, 1 ASLL Maintien, 1 ASLL Installation

## L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

### L'accueil

Les personnes relevant de la compétence du CIAS peuvent être reçues pour l'élaboration ou le renouvellement de leur Contrat d'Engagement Réciproque (CER) ou pour toute autre demande :

- Sur Rendez-vous à la Maison des Entreprises de Pézenas
- A domicile si la personne présente des problèmes de santé ne lui permettant pas de se déplacer, et pour les diagnostics techniques en vue d'une Action Rénovation.
- En urgence lorsque cela est justifié et possible.

Parce que nous avons souhaité que le Service RSA soit le plus accessible possible aux personnes auxquelles il est destiné, les personnes peuvent soit appeler au standard du CIAS, soit joindre la Référente RSA sur sa ligne directe et tous les jours de la semaine. Les appels directs représentent environ 80 % à 90 % des communications.

Après un diagnostic de la demande, la Référente RSA offre un premier niveau de réponse aux questions, des informations, des conseils et des orientations.

Soit cela est suffisant dès ce premier entretien téléphonique, soit un ou des rendez-vous téléphoniques et/ou physiques sont proposés dans un délai qui varie en fonction de l'urgence du besoin et des disponibilités de la Référente RSA.

Cette relative disponibilité de la Référente RSA permet d'anticiper une situation qui pourrait se dégrader si l'on attendait trop longtemps avant d'intervenir ; ce premier entretien permet aussi de rassurer les personnes qui sont souvent dans une grande anxiété face à une difficulté passagère, un courrier qu'ils ne comprennent pas, une allocation qui n'est pas versée. À travers l'apaisement des tensions cela permet une mise en confiance et un accompagnement plus serein ensuite.

### Le secrétariat RSA

La secrétaire du Service RSA, travaillant à temps partiel, joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des allocataires. Elle assure avec bienveillance le premier accueil, que ce soit en personne ou par téléphone, et facilite l'organisation des rendez-vous ainsi que la gestion des convocations, des courriers et des dossiers.

Elle veille à la mise à jour des bases de données et, en l'absence de la Référente RSA, elle apporte un soutien précieux aux bénéficiaires en les aidant à accomplir certaines démarches administratives (Carte de Bus Solidarité, CSS, déclarations trimestrielles, contact avec la CAF, impression d'attestations).

Son engagement se reflète également dans la préparation des bilans annuels, en contribuant au suivi de l'activité du service.

### L'Elaboration et le renouvellement des CER

Pour l'**Elaboration d'un premier Contrat d'Engagement Réciproque**, les personnes concernées sont informées par le Service Départemental de l'Insertion (SDI) de la nécessité de prendre contact sous un mois avec notre service. Nous attendons donc que les personnes se manifestent.

Pour les **Renouvellements**, nous convoquons les personnes par courrier postal dans le mois qui précède la date d'échéance de leur contrat et, si elles ne se présentent pas, elles sont à nouveau convoquées une à deux fois.

En cas d'absence non justifiée à ces rendez-vous une note est envoyée par la Référente RSA au Service Départemental de l'Insertion (SDI) de Pézenas. Cela entraîne l'entrée dans le processus de suspension de l'allocation RSA, avec dans un premier temps l'envoi d'un simple préavis de suspension valable 1 mois. Si la personne ne se manifeste toujours pas, il s'ensuit une suspension à 50 % durant 2 mois, suivie d'une 2<sup>e</sup> suspension de 50 % durant 2 autres mois, puis une radiation du dispositif RSA.

Il est à noter que dans ce dernier cas de figure, si la personne sollicite à nouveau le dispositif RSA, elle aura alors l'obligation de signer un CER avant de pouvoir percevoir à nouveau une allocation. Toute la difficulté pour la Référente RSA est alors de gérer cette « urgence » lorsque les personnes appellent pour un rendez-vous.

## L'Accompagnement

La fréquence des rencontres et le réflexe des allocataires du RSA à se saisir de notre service en cas de problème nous paraissent essentiels (tout en les encourageant à plus d'autonomie). C'est pourquoi nous souhaitons en faciliter son accès. Cela permet en effet de prévenir la dégradation des situations sociales, de mieux connaître les allocataires et leur situation afin de mieux les soutenir.

Les personnes sont donc reçues ou contactées par téléphone autant de fois que le nécessite leur situation. La Référente RSA peut être amenée à se rendre à leur domicile lorsque cela s'avère nécessaire (problème de santé, pré-diagnostic du logement, signature d'une action ou d'une MASP avec un prestataire).

La complexité des situations ou des dossiers et le niveau de compréhension des personnes, amène parfois la Référente RSA à traiter les difficultés rencontrées (administrative et sociale, voire psycho-sociale) sur plusieurs rendez-vous répartis sur plusieurs semaines voire plusieurs mois.

On assiste à une augmentation des sollicitations de tous ordres depuis 2020, cela a nécessité plus du temps d'écoute, de conseil, d'information ou d'orientation et des démarches administratives encore plus nombreuses. L'urgence étant toujours priorisée dans la limite du possible.

## Les sollicitations des allocataires du RSA

### **Les principales demandes concernent :**

- **Des problèmes avec les administrations** (CAF, France Travail, CPAM, MSAH ; mauvaise connaissance et/ou incompréhension du dispositif RSA par les allocataires ; régularisations ou erreurs des organismes payeurs et décideurs entraînant des créances et des démarches en recours).

Ce type de démarche demande beaucoup de temps à la Référente RSA : pour obtenir l'ensemble des informations auprès des personnes et des organismes dans l'objectif d'avoir une vue très précise de la situation, pour expliquer aux allocataires du RSA l'origine du problème, ce qu'il faut mettre en œuvre pour éviter une récidive, et enfin effectuer les différentes démarches administratives et leur suivi. La complexité des situations et l'état de santé détérioré des personnes rendent de plus en plus difficile le travail de suivi des personnes et des dossiers.

Il est à noter que le partenariat mis en œuvre avec la CAF et la CPAM via des boîtes mail facilite la compréhension des situations bloquées et permet d'accélérer leur traitement.

- **Des problèmes de factures, de dettes ou bancaires** (bailleur, service contentieux, EDF, GDF, services des Eaux, banque, impôts, etc...). La Référente RSA intervient éventuellement en médiation si cela est nécessaire et possible ce qui permet parfois de régler un problème rencontré ; elle peut aussi orienter vers :

- la Banque de France,
- et/ou vers un Organisme Conventionné dans le Surendettement et de l'accès au droit,
- et/ou bien vers un Accompagnement dans le Maintien et l'Accès au logement
- et/ou vers une Action Médiation logement
- et/ou vers une Action Rénovation
- et/ou vers une Action Prévention des Expulsions

Enfin, la Référente RSA instruit un dossier FSL ou tout autre type d'aide financière si besoin.

Par ailleurs, ponctuellement, la Référente RSA oriente sur les associations caritatives locales et les CCAS pour des colis alimentaires d'urgence ou pour une inscription annuelle, des bons d'achat alimentaire, voire des aides financières ou autres.

- **Des démarches administratives « simples »** : déclarations trimestrielles, aide au remplissage des dossiers CSS et Carte vitale, aide à la rédaction de courriers diverses, attestations, carte de bus etc...
- **La demande de soutien psychologique** est rarement explicitement formulée par les personnes reçues, mais le besoin est rencontré quotidiennement lors des entretiens. Certaines personnes souffrent d'isolement tant familial que social.

En fonction de la situation, il est proposé aux personnes une orientation vers :

- Un Organisme Conventionné SANTE MIEUX ÊTRE du dispositif RSA
- Le Centre Médico-psychologique (CMP) de Pézenas,
- Le CIDFF local, spécialisé dans les violences faites aux femmes
- Des psychologues et/ou des psychiatres du droit commun

Nous les motivons par ailleurs à faire un peu d'activité physique quand cela est possible, à participer aux activités proposées par le Lieu Ressources de Pézenas, à utiliser le matériel informatique mis à disposition gratuitement localement, et enfin nous leur proposons de se rapprocher de la Ressourcerie de Pézenas.

## **Les demandes peuvent porter également sur :**

- L'aide à la constitution des dossiers retraite personnelle, de retraite complémentaire et d'ASPA : orientation sur France Services (pour certaines personnes, la Référente RSA accompagne elle-même sur cette démarche).
- L'aide à la constitution de dossiers AAH / Allocation Logement : orientation sur un Organisme Conventionné (OC/Santé), sur le CCAS de Pézenas (pour certaines personnes, la Référente RSA accompagne elle-même sur cette démarche).
- Des solutions d'hébergement ou de logement : orientation sur un OC et/ou dépôt de dossiers afférents par la Référente RSA.
- L'orientation sur un parcours de soins : orientation sur un OC/Santé, le CMP de Pézenas, et/ou des médecins ou spécialistes du droit commun.
- Les démarches juridiques : orientation sur un OC/Surendettement et Accès aux droits, le CDIFF, la Maison de la Justice et du Droit de Pézenas.
- Une redéfinition du CER.
- Un conseil sur une situation.

## REFERENT PLIE

Le PLIE est un dispositif porté par l'agglomération Hérault Méditerranée dont l'objectif est de faciliter le retour et l'accès à l'emploi durable pour les personnes bénéficiaires des minimas sociaux et demandeurs d'emploi par la mise en place :

- D'un accompagnement individualisé et renforcé
- D'actions et d'étapes d'insertion développées sur son territoire.

**13** communes du nord de l'Agglomération Hérault Méditerranée sont couvertes par le dispositif PLIE dont les 7 communes du SIVOM-CIAS

## ACCUEIL ET SUIVI DU PUBLIC

L'accompagnement en parcours PLIE est une démarche volontaire pour toute personne en recherche d'emploi qui souhaitent s'inscrire dans un parcours d'insertion socio-professionnelle.

Les personnes sont orientées par les Référents Uniques, les Assistant(es) Social(es), les Conseillers Pôle Emploi, les Conseillers de la Plateforme d'Orientation CAF, les CCAS ou sollicitent elles-mêmes un accompagnement.

### Procédure de l'accompagnement en parcours PLIE

- Accueil du bénéficiaire, présentation du PLIE en entretien individuel ou en collectif,
- Validation du parcours proposé par et pour le bénéficiaire,
- Mise en place du suivi régulier en face à face,
- Présentation du dossier en CIVP (Commission d'Intégration et de Validation en Parcours),
- Retour auprès du prescripteur et du SDI de la validation de l'accompagnement,
- Construction du parcours permettant le retour et l'accès à l'emploi,
- Sortie du dispositif validée en CIVP.

Les personnes sont reçues en entretien individuel toutes les 2 à 3 semaines sur Pézenas et/ou en alternance sur les permanences mises en place dans les communes.

En moyenne **20** personnes sont reçues par semaine soit 5, 6 rendez-vous par jour.

## Les actions et étapes d'insertion développées par le PLIE

- Un accompagnement individualisé et renforcé sur l'ensemble du territoire de la CAHM assuré par trois référents :
  - PLIE du CIAS du Pays de Pézenas - **13** communes,
  - PLIE du CCAS d'Agde - **2** communes,
  - PLIE CAHM - toutes les communes.
- Des ateliers de mobilisation à l'emploi,
- Un suivi psychologique,
- Des chantiers d'insertion,
- L'accès à l'emploi peut être facilité par l'agglo dans le cadre de la Clause d'Insertion sur des missions de courte durée.
- L'Aide Spécifique de Retour à l'Emploi (ASRE), aide financière accordée par le PLIE en co-financement et validée en CIVP dans le cadre d'accès à la formation.

## Animation et partenariat

Maintien du partenariat et du suivi avec les travailleurs sociaux dans la mise en place d'actions favorisant le retour à l'emploi.

Participation aux différentes manifestations, journée de travail entre référents, tenue de et présentation de ses actions au cours de réunions d'informations collectives.

**(1\*) sont considérées comme sorties positives les CDI, les CDD de 6 mois, les formations qualifiantes. Elles sont validées lors des CIVP - Commission d'Intégration et de Validation des Parcours PLIE.**

**(2\*) sont considérées comme sorties autres, les déménagements, les abandons de parcours, les réorientations, les changements de référents.**

## NOMBRE DE BENEFICIAIRES PAR COMMUNE

Communes	File active au 31/12/2023	Entrées 2024	Sorties Positives (*1)	Sorties Autres (*2)	File active au 31/12/2024
Adissan	1	2			3
Agde		1			1
Aumes		1			1
Castelnau de Guers	2	1	2		1
Caux	2	1		1	2
Cazouls d'Hérault					
Lézignan la Cèbe	6	1	1	2	4
Montagnac	12	1	4	3	6
Nizas	1				1
Nézignan l'Evêque					
Pézenas	28	11	8	9	22
Pinet	4		1	1	2
Saint Pons de Mauchiens		1			1
Saint Thibéry	4				4
Tourbes	3		1		2
<b>Totaux</b>	<b>63</b>	<b>20</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>50</b>

(1\*) sont considérées comme sorties positives les CDI, les CDD de 6 mois, les formations qualifiantes. Elles sont validées lors des CIVP - Commission d'Intégration et de Validation des Parcours PLIE.

(2\*) sont considérées comme sorties autres, les déménagements, les abandons de parcours, les réorientations, les changements de référents.

## Pour l'année 2024

- 83 personnes ont été en suivi, dont 47 femmes et 36 hommes.
- 20 entrées dont 8 femmes et 12 hommes.
- 33 personnes sont sorties du dispositif, dont 18 femmes et 15 hommes.
- 50 personnes en suivi au 31 décembre 2024, dont 29 femmes et 21 hommes.

## LES ENTREES EN PARCOURS

COMMUNES	TOTAL	PRESCRIPTEUR					
		CIAS	CFC**	LIEU RESSOURCES	FRANCE TRAVAIL	DÉMARCHE PERSONNELLE	CAF
Adissan	2				2		
Agde	1		1				
Aumes	1				1		
Castelnau de Guers	1			1			
Caux	1				1		
Cazouls d'Hérault							
Lézignan la Cèbe	1						1
Montagnac	1	1					
Nizas							
Nézignan l'Evêque							
Pézenas	11	5			5	1	
Pinet							
Saint Pons de Mauchiens	1				1		
Saint Thibéry							
Tourbes							
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

(\*1 AS/RU) : Assistante sociale/ Référent Unique

\*\*CFC : Carrières et formation

**20 personnes sont entrées en parcours dont : 8 femmes et 12 hommes.**

Sur les **20** personnes entrées : **7** sont BRSA Sous CER PLIE, **5** sont bénéficiaires du RSA en suivi Pôle Emploi, **4** allocataires des ARE, **2** des ASS, **2** sont sans ressource.

## LES SORTIES DU DISPOSITIF

COMMUNES	Sorties Positives						Sorties autres				
	Nbre de sorties	Types de contrats					Nbre de Sorties	Abandons	Santé	Déménagement	Décès
		CDI	CDD+ de 6 mois	Contrats aidés	Formation	Création					
Adissan											
Aumes											
Castelnau de Guers	2		1			1					
Caux											
Cazouls d'Hérault											
Lézignan la Cèbe	1	1									
Montagnac	4	2	1			1					
Nizas											
Nézignan l'Èveque											
Pézenas	8	1	5			2					
Saint Pons de Mauchiens											
Saint Thibéry											
Tourbes	1		1								
Total	17	5	8	0	4	0	16	10	2	2	2

## LES ACCES A L'EMPLOI

COMMUNES	Nombre de personnes	Nombre de contrats	ACCES A L'EMPLOI							
			PMSMP (*1)	FORMATIONS	CHANTIERS	INTERIM	CDD - de 6 mois	CDD + de 6 mois	CDI	CREATION
Adissan	2	3			3					
Agde	1	4	2		2					
Aumes	1	1		1						
Castelnau de Guers	3	9	2	2	2		2	1		
Caux	3	4		1	1				1	1
Cazouls d'Hérault										
Lézignan la Cèbe	4	7		3			2		1	1
Montagnac	11	18	1	4	3	3	3	2	2	
Nizas	1	2	1		1					
Nézignan l'Evêque										
Pézenas	30	71	9	9	18	5	17	10	3	
Pinet	2	10	2	1	3		2	1	1	
Saint Pons de Mauchiens	1	1		1						
Saint Thibéry	4	10	3	3	3	1				
Tourbes	3	10	1	4	3	1		1		
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>150</b>	<b>21</b>	<b>29</b>	<b>39</b>	<b>10</b>	<b>26</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>2</b>

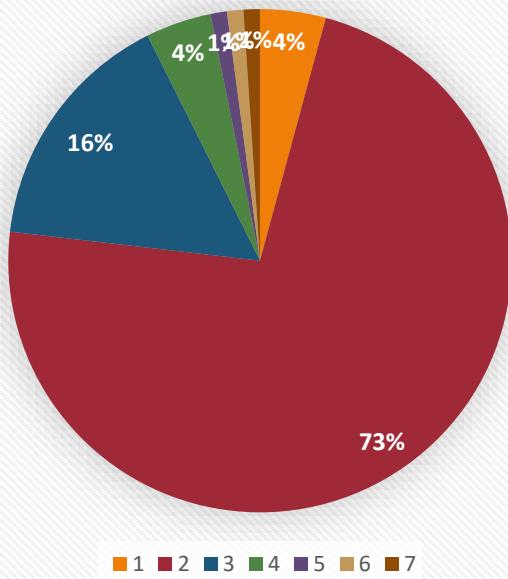
(1)PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu de Professionnel.

## LE DISPOSITIF SUR LE TERRITOIRE

### Caractéristiques du public par communes

COMMUNES	Participants	SEXЕ		TRANCHE D'AGES			Niveau de formation (*)						
		F	H	24 – 44	45-54	55 et plus	2	3	4	5	6	7	9
Adissan	3	2	1	1	2		3						
Agde	1		1		1		1						
Aumes	1	1		1			1						
Castelnau de Guers	3	2	1	3									
Caux	3	1	2	1		2	1	2					
Cazouls d'Hérault													
Lézignan la Cèbe	7	4	3	3	3	1	1	4	2				
Montagnac	13	7	6	8	4	1	1	7	4	1			
Nizas	1		1		1			1					
Nézignan l'Evêque													
Pézenas	39	22	17	17	13	9	3	28	5	1	2		
Pinet	4	2	2		1	3		4					
Saint Pons de Mauchiens	1	1				1		1					
Saint Thibéry	4	2	2	1	2	1		4					
Tourbes	3	3			3			2	1				
Total	83	47	36	35	30	18	5	58	16	2	2		

## Niveau scolaire 2023 (basé sur la nouvelle nomenclature)



(\*) Correspondances des niveaux de qualification entre le cadre national 2019 et la nomenclature de 1969

	2019	Equivalence	1969
-	1	Savoirs de base	
-	2		
-	3	CAP	Niveau V
-	4	Bac	Niveau IV
-	5	Bac+2	Niveau III
-	6	Licence	Niveau II
-	7	Master	Niveau I
-	8	Doctorat	Niveau I

©Défi métiers

## **LES ACTIONS ET ETAPES D'INSERTION MISES EN PLACE EN 2024**

Le PLIE propose différentes actions en complément de l'accompagnement à la recherche d'emploi dont des ateliers de mobilisation à l'emploi, un suivi psychologique (PEPS - Point d'Ecoute Psychologique), des chantiers d'insertion, une Aide Spécifique au Retour à l'Emploi (ASRE) ainsi que des missions d'intérim dans le cadre de la clause d'insertion.

### **Les actions et étapes de parcours**

#### **Les ateliers**

##### **Atelier « Travail en hauteur, H0BO et SST » - CYPASS – Vias.**

Les formations « Travail en hauteur » et H0BO (1<sup>ère</sup> habilitation électrique) sont réalisées dans le cadre du chantier d'insertion, formations nécessaires et demandées par les agences d'intérim.

***Cet atelier s'est déroulé au centre de formation sur Vias et sur le chantier d'insertion.***

##### **Atelier « Sensibilisation à la santé par le Sport mis en place par le Département “Hérault Sport”.**

Randonnées organisées par Hérault Sport au départ des Lieux Ressources d'Agde et de Pézenas sur 2 matinées en octobre.

#### **Le suivi psychologique - PEPS**

L'objectif du soutien psychologique proposé aux participants du PLIE est de lever les freins psychologiques à l'insertion socio-professionnelle, d'améliorer l'estime de Soi, d'accroître la motivation, d'apprendre à mieux gérer son stress et ses émotions, de diagnostiquer et de réorienter vers une prise en charge plus longue si besoin.

**Ce suivi est assuré par Corine JICQUEL, psychologue clinicienne, le lundi matin à la MDE de Pézenas et le mardi après-midi au PLIE sur Agde.**

La psychologue a assuré le suivi de **22** participants du CIAS.

#### **L'ASRE**

L'aide Spécifique au Retour à l'Emploi est une aide financière attribuée à un participant du PLIE lorsque les financements dans le droit commun ne le permettent pas. Aide sollicitée durant le parcours de la personne, cela peut être pour une formation, une remise à niveau, une préparation à des concours. Son attribution est validée en CIVP.

- 1 demande a permis le financement d'un BAFA 3.

Cette formation n'est financée ni par Pôle Emploi, ni dans le cadre du CPF.

## **Les orientations France Travail**

Sur l'année, participation à 3 matinées « Insertion par l'Activité Economique » à l'agence France Travail de Pézenas ainsi qu'au « Café de l'Insertion » organisé au Foyer des Campagnes.

Lors de ces manifestations sont conviés demandeurs d'emploi et partenaires sociaux.

L'agence France Travail de Pézenas est sur une expérimentation afin d'accompagner différemment les demandeurs d'emploi. Ces derniers sont catégorisés selon leur niveau d'autonomie, de projet et de leurs difficultés socioprofessionnelles rendant l'accès à l'emploi plus complexe. Cette expérimentation propose un suivi partant des besoins des personnes, comme le PLIE, et des freins à l'emploi. De fait, les informations collectives avec les différents partenaires de l'insertion et de l'emploi sont suspendues.

Le format des « Cafés de l'insertion » favorise une rencontre entre demandeurs et partenaires sociaux avec une présentation des actions spécifiques à chaque organisme sur une demie journée.

Ce changement de format a réduit le nombre de personnes orientées pour un accompagnement PLIE. Quelques orientations ont été faites par les conseillers France Travail lors de leur rendez-vous.

## **Les étapes d'insertion**

### **Les chantiers d'insertion**

Trois chantiers d'insertion portés par le PLIE sur le territoire de la CAHM permettent le recrutement de **12 personnes** par chantier.

Les chantiers permettent de développer des compétences techniques, d'acquérir des savoir-faire et de développer des comportements nécessaires à une intégration sur un poste de travail.

Sur le territoire du Nord de la CAHM, **17 personnes** ont été salariées pour une totalité de **25 CCDI** signés suite à des renouvellements (*Contrat à Durée Déterminée d'Insertion*).

Chaque référent de parcours PLIE assure le suivi d'un chantier d'insertion du PLIE afin de travailler avec le Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP) du chantier, les encadrants techniques et les salariés sur leurs perspectives pendant et après le chantier. Ce travail d'équipe permet de maintenir la dynamique emploi amorcée avec les participants durant le chantier et d'en faciliter la continuité dès la fin.

## Boutique Textile

Chantier qualifiant et renouvelable en 2 contrats de 6 mois. Ce chantier forme aux métiers :

**D'auxiliaire de Vie aux Familles (ADVF) et d'Employé(e) commercial(e) de magasin (ECM).**

- **4 participants sur la formation ADVF et 3 sur la formation ECM du territoire Nord de la CAHM.**

Lors du recrutement, les personnes doivent avoir un projet professionnel validé dans le secteur soit de l'aide à la personne, soit de la vente. Projet validé par une expérience antérieure, une PMSMP ou une formation.



## Valorisation du patrimoine bâtiment

Chantier d'une durée de 9 mois permettant le recrutement de 19 personnes du territoire Nord de la CAHM dont 9 suivis par le CIAS :

### **Pinet**

- Rénovation de l'entrée du cimetière
- Rénovation d'un caveau
- Rénovation d'une fontaine



## **Adissan**

- *Reprise et peinture d'un mur de la cantine scolaire*
- *Reprise peinture portail et grilles de l'école*



## Nizas

- *Reprise peinture entrée du cimetière*
- *Restauration mur du cimetière*



Les 19 participants du chantier du territoire Nord ont accédé à :

- **1** Voyage humanitaire de 4 mois en Macédoine auprès d'adolescents avec handicaps,
- **3** CDD dont 2 de 6 mois et 1 de 3 mois reconductible en CDI en septembre,
- **3** missions intérim,
- **4** personnes ont été reconduites afin de consolider le projet.

Durant le chantier :

- **8** personnes ont validé la formation Travail en Hauteur,
- **8** ont fait des immersions en entreprise,
- **2** missions dans le cadre de la Clause Sociale.

Plusieurs partenaires sont venus présenter leur action dont :

- Corine Jicquel, psychologue clinicienne,
- Intervention de Stefi, Pil'mploi,
- Animation d'ateliers droits et devoirs des salariés, recherche d'emploi, communication et dynamique de groupe avec la CIP et la Référente PLIE.

Durant le chantier un travail de coordination est mis en place avec la CIP (Conseillère Insertion Professionnelle) du chantier, les encadrants techniques, l'équipe du PLIE lors de réunions mensuelles ainsi que des ateliers animés par la CIP et la référente de parcours Plie une fois par semaine en individuel et une fois par semaine en groupe.

L'objectif est de travailler sur des problématiques rencontrées sur le chantier tel que la mobilité, le suivi administratif, des problématiques de santé mais aussi de proposer des missions pendant le chantier en fonction des profils.

Ces rencontres permettent de repérer des freins à l'emploi, de les travailler afin de faciliter le retour à l'emploi ou la formation dès la fin du chantier mais également à proposer des missions en intérim à des personnes très proches de l'emploi.

## Valorisation du patrimoine naturel, espaces verts et ruraux, aménagement paysager, environnement – Agde.

- Mise en peinture – Espace Jeunes Agathois
- Pose de Ganivelles – plage de la Roquille – Cap d'Agde
- Construction d'un muret en pierres sèches – Site de Maraval
- Mise en peinture de murs de classe dans différentes écoles d'Agde – Albert Camus/Anatole France/Jules Ferry
- Restauration d'un mazet – Les Verdisses – Agde
- Aménagement de la cour extérieure, construction d'une dalle – Salle du Chapitre – Agde
- Entretien des espaces verts, débroussaillage – Mont Saint Loup

## La Clause d'Insertion

Les entreprises répondant aux Marchés Publics ont pour obligation de réserver un temps (minimum 5%) à des personnes bénéficiaires des minimas-sociaux.

### L'objectif et l'intérêt de la clause d'insertion est de :

- Favoriser l'accès à l'emploi durable, générer de l'activité au profit des agences d'intérim d'insertion, donner une réponse au besoin de main d'œuvre sur le territoire et faire un rapprochement entre les entreprises privées et les structures d'insertion.

### L'intervention de la chargée de Mission du PLIE auprès du Maître d'Ouvrage, des entreprises et des bénéficiaires consiste à :

Conseiller et assister le maître d'ouvrage dans la mise en œuvre de la Clause : aide à la rédaction du marché, inscription de la clause dans le marché.

Pour les entreprises : assistance aux recrutements, informations, accompagnement et suivi dans l'emploi.

Pour les bénéficiaires : les accompagner vers l'emploi durable.

## Tableau récapitulatif des actions PLIE

Villes	Nbre de participants	Actions PLIE		CHANTIERS D'INSERTION	
		Travail en hauteur	Point d'Ecoute Psychologique	BOUTIQUE TEXTILE	VALORISATION PATRIMOINE BATI
Adissan	5	2	1		2
Agde	2	1			1
Aumes	1		1		
Castelnau de Guers	1		1		
Caux	1				1
Cazouls d'Hérault					
Lézignan la Cèbe	1		1		
Montagnac	5		5		
Nizas	1				1
Nézignan l'Evêque					
Pézenas	29	5	10	3	11
Pinet	4		1	1	2
Saint Pons de Mauchiens	1		1		
Saint Thibéry	3		1	1	
Tourbes					
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>5</b>	<b>22</b>	<b>5</b>	<b>19</b>

## LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES

Le FAJ intervient soit sous forme d'aides individuelles soit sous forme d'aides collectives.

Les aides individuelles : Elles permettent d'attribuer aux jeunes en difficulté, âgés de 18 à 25 ans révolus, des aides individuelles destinées à favoriser leur insertion sociale et professionnelle et, le cas échéant, leur apporter des secours temporaires de nature à faire face à des besoins urgents.

Les aides individuelles concernent les domaines **du logement, de la santé, de la subsistance, de la formation et du transport**, pour contribuer à la réalisation d'un projet d'insertion qui doit faire l'objet d'un engagement de la part du bénéficiaire.

Les aides collectives : par le financement d'actions concernant les mêmes domaines que ceux des aides

## LES AIDES FINANCIERES INDIVIDUELLES TRAITÉES

### Répartition des aides demandées selon l'issue de la demande

Nombre d'aides attribuées	24
Nombre d'aides refusées	3
Demandes en attente de décision ou ajournées	1
Total du nombre d' <u>aides demandées</u>	28

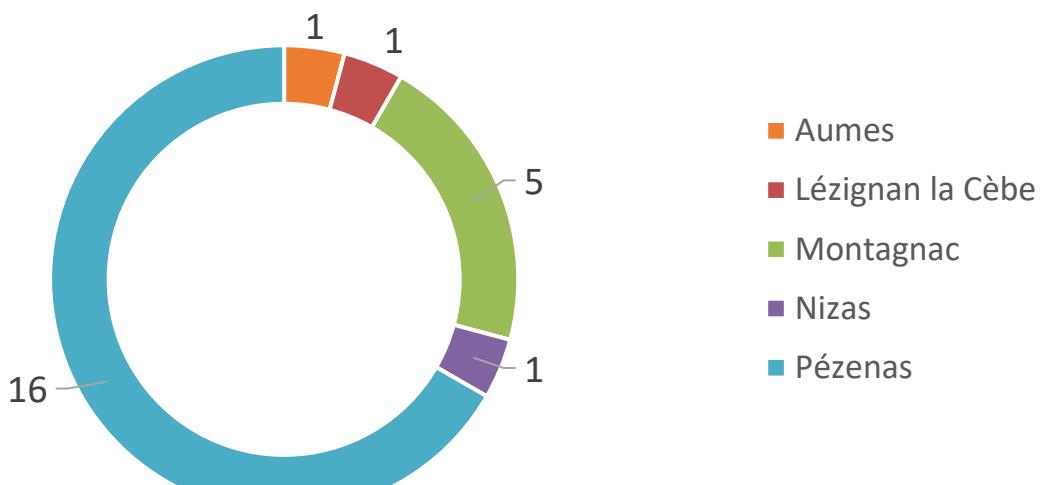
### Répartition des aides demandées selon l'issue de la demande

Service territorial des solidarités	7
Mission locale insertion des jeunes	21
Total du nombre d' <u>aides demandées</u>	28

## AIDES FINANCIERES INDIVIDUELLES ATTRIBUEES

Subsistance (aide alimentaire et besoins premiers)	10	3 048,00 €
Logement/hébergement	6	1 513,00 €
Autres (dettes - loisirs & culture)	4	1 374,22 €
Formation (frais de formation, d'inscription, prépa concours, outillage, financement)	2	1 202,95 €
Transport (mobilité)	1	600,00 €
En attente d'un paiement	1	250,00 €
Santé	0	0,00 €
<b>Total du nombre d'aides attribuées</b>	<b>24</b>	<b>7 988,17 €</b>

## Répartition des demandes accordées par communes

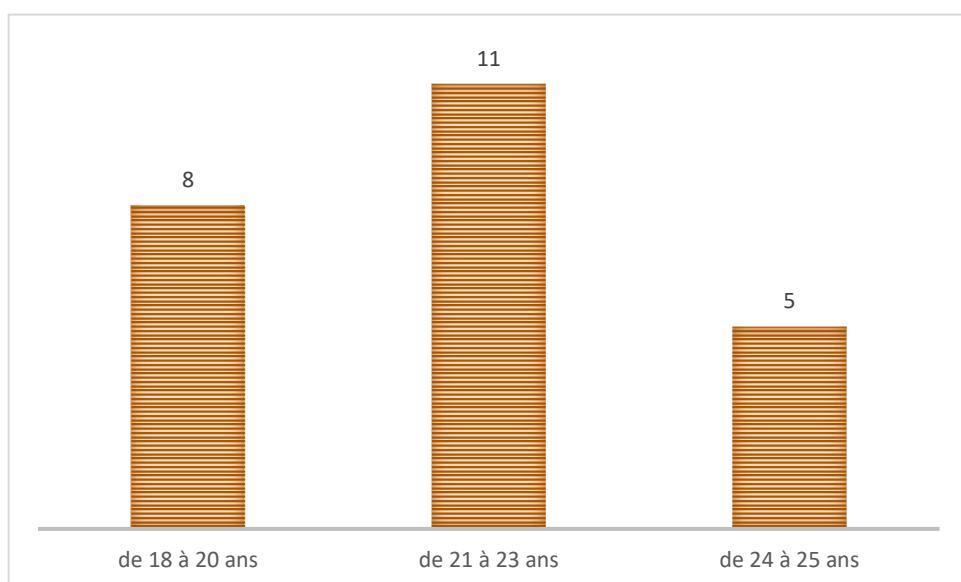


## PROFIL DES BENEFICIAIRES DES AIDES INDIVIDUELLES ATTRIBUEES

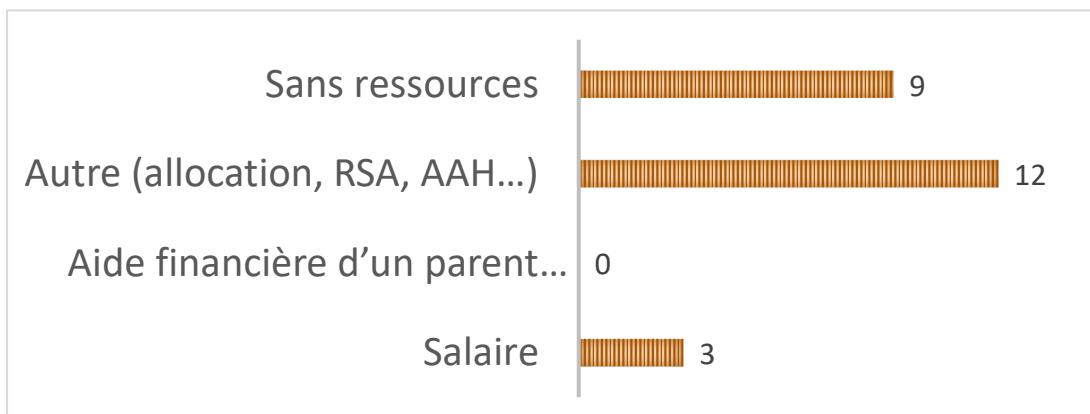
### Selon le sexe des bénéficiaires

Femmes	13
Hommes	11
Total du nombre d' <u>aides attribuées</u>	24

### Selon l'âge des bénéficiaires au moment du dépôt de la demande

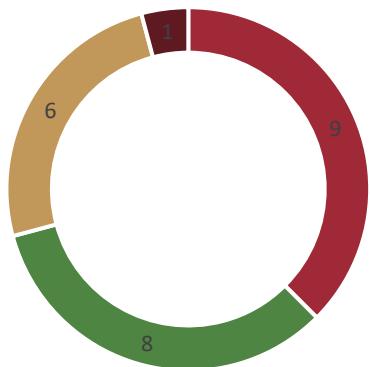


### Selon la principale ressource des bénéficiaires



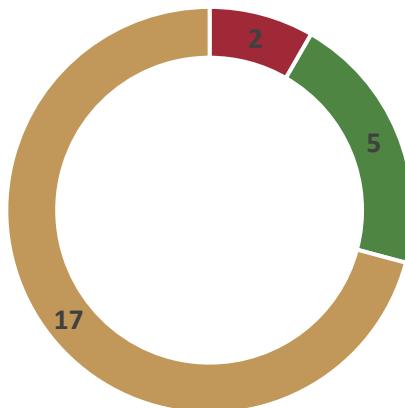
## Selon le niveau de formation des bénéficiaires

- Sans diplôme, arrêt en seconde ou en première (Niveaux VI, Vbis et V général)
- CAP, BEP (Niveau V technique)
- Baccalauréat (Niveau IV)
- Études supérieures (Niveaux III, II et I)

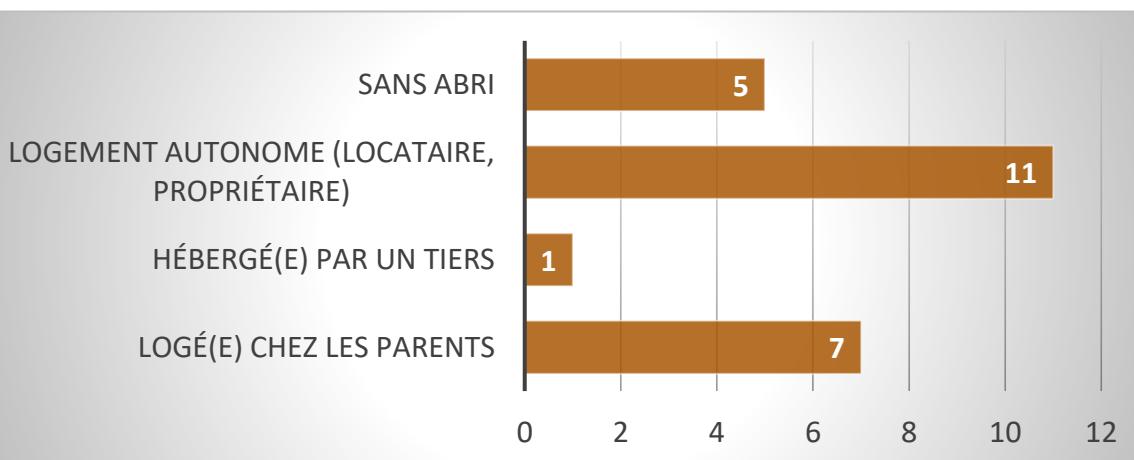


## Selon la situation d'activité des bénéficiaires

- En emploi sous contrat de droit commun (CDI, CDD, Intérim, contrat aidé...)
- En Contrat Engagement Jeune (CEJ)



## Selon les conditions de logement des bénéficiaires



Année	2022	2023	2024
Moyenne	502,28 €	394,39 €	332,84 €
Montant total des aides financières accordées	11 552,50 €	13 014,80 €	7 988,17 €
Nbre de dossiers Accordés	23	33	24

## LES AIDES COLLECTIVES

Une action collective en 2024 financée auprès de la MLI Centre Hérault :

### Reconduction du dispositif : « Deux roues vers l'insertion »

La reconduction et le maintien de cette action sur notre territoire permet de concilier une démarche d'insertion professionnelle avec une aide à la mobilité et l'accès à l'autonomie des personnes en milieu rural.

Elle se traduit par la location de scooters et de vélos mis à la disposition des jeunes, encadrée par un animateur.

En 2024 ayant un reliquat conséquent sur les aides individuelles, nous avons participés à hauteur de 6500€.

**10 jeunes soit 33% des utilisateurs sur le CIAS**

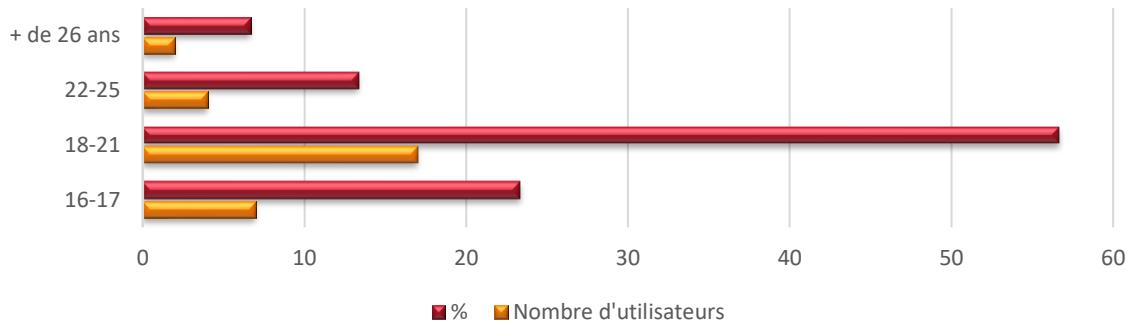
## Bilan

30 utilisateurs :

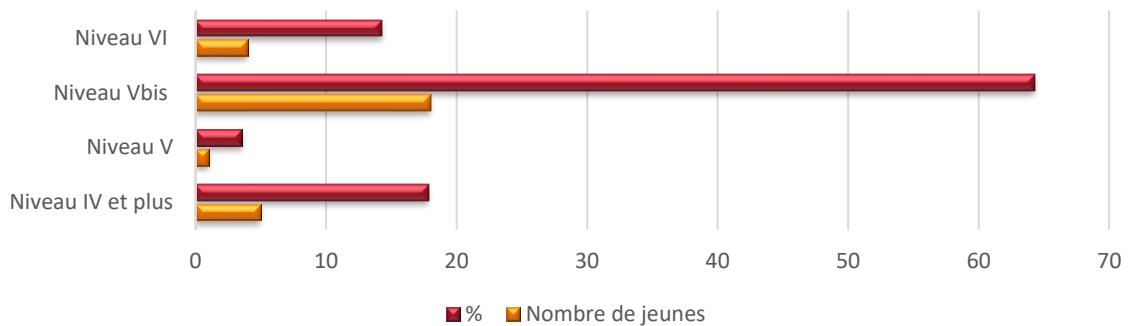
- 8 femmes, 19 hommes, 2 adultes,  
1 utilisatrice de vélo.
- 78% des jeunes n'ont aucun  
diplôme.

Les motifs de prêt principaux  
sont les contrats en alternance  
et l'emploi (CDD ou CDI)

Age à la date de location



NIVEAUX



service civique

Formation

Alternance

Chantier d'insertion

Emploi

%      Nombre d'utilisateurs

# COMPETENCE GERONTOLOGIE DE PROXIMITE

Le CIAS développe et anime depuis 2019, le programme ViSA (Vivre Son Age) à l'attention des séniors.

Les orientations principales retenues se fondent sur :

- des actions développées contre la perte d'autonomie des retraités et des séniors en préservant leurs capacités physiques et mentales, et en facilitant leurs relations sociales,
- la lutte contre l'isolement en favorisant un état de veille généralisée renforcé par un projet d'évitement des chutes,
- l'inclusion numérique en agissant pour l'initiation et d'adaptation des séniors par la diffusion de cette pratique nécessaire à la réalisation de nombreuses formalités et des actes courants ;
- l'extension du bénévolat utile et solidaire des citoyens âgés qui, bénéficiant d'expériences, de connaissances et de compétences peuvent participer activement à la réalisation de ces programmes.

Le territoire d'intervention est celui des communes du CIAS plus Caux, Nézignan l'Evêque, Saint Thibéry et Tourbes soit 27 000 habitants.

## LE DEVELOPPEMENT DE PROJETS

La chargée de mission du programme ViSA est en contact tout au long de l'année avec les élus référents et les CCAS des communes, les référents des associations de séniors locales et foyers ruraux afin de travailler sur un programme d'animation en lien avec les attentes et les besoins des habitants.

Pour mettre en place les actions et/ou animations sur le territoire, la chargée de mission répond à différents appels à projet.

En 2024, le programme ViSA a répondu à des appels à projet :

- Auprès de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) animée par le Conseil départemental de l'Hérault, pour une mise en œuvre sur l'année calendaire,
- Auprès de Cap Prévention Séniors, association regroupant la Carsat Languedoc-Roussillon, la MSA Languedoc, la MSA Grand Sud, l'Agirc-Arrco, l'ARS Occitanie, l'Ircantec, la CNRACL, l'Agirc-arrco et la Camieg, pour une mise en place sur l'année scolaire.

Pour l'année 2024, le programme ViSA a répondu à 2 appels à projets et a obtenu 2 accords.

Le projet déposé en 2023 auprès de Cap Prévention Séniors a permis la mise en place d'actions au cours de l'année 2024.

Le programme ViSA est repéré par les autres porteurs de projets départementaux comme coordinateur sur le territoire.

La chargée de mission fait le lien entre le porteur de projet et la commune pour la mise en place des actions. Le programme ViSA reste un facilitateur auprès de ces porteurs de projet et les communes intéressées par ces actions.

Le programme ViSA participe à des réunions de concertation en lien avec les financeurs, les associations départementales.

## CARSAT / CAP PREVENTION SENIORS

### Ateliers numériques : numérique et engagement bénévole

Cap Prévention séniors a accordé des subventions pour la mise en place d'une action numérique sur les communes de Saint Thibéry et Pézenas.

Financement attribué	Communes participantes	Nombres de participants
3 700€	Pézenas	5
	Saint Thibéry	9

### Objectifs :

- Poursuivre la mise en place sur le territoire des séances d'initiation au numérique,
- Favoriser l'autonomie des personnes,
- Lutter contre l'isolement et la fracture numérique,
- Créer, maintenir et développer le lien social,
- Identifier les publics éloignés et faire prendre conscience de l'intérêt du numérique pour les séniors,
- Initier les séniors à la prise en main des outils numériques et à l'utilisation d'applications,
- Rassurer les seniors à l'usage du numérique et leur permettre d'exercer pleinement leur citoyenneté via les outils numériques,
- Favoriser l'accès aux droits,
- Permettre aux séniors non équipés de pouvoir accéder à ces ateliers grâce aux prêts de matériel,
- Amener les séniors participants vers des services du territoire pouvant les accompagner dans le numérique

### Description du projet :

11 séances étaient proposées aux personnes inscrites. 10 ateliers étaient animés par les Ateliers Personnalisés

**Initiation au numérique**

Centre social Ambroise Croizat Pézenas

Le programme ViSA vous propose 9 séances gratuites d'initiation au numérique pour les + de 55 ans

A partir du mercredi 24 avril 2024 de 9h30 à 11h30  
APP de Pézenas - 2 rue des docteurs Bastard - Pézenas

Garder contact avec mon entourage

Naviguer sur internet

Gérer une adresse mail

Faire des démarches sur internet

Inscriptions obligatoires et gratuites pour les 9 séances avant le 20 avril 2024:  
Christelle BLIN du CIAS-ViSA  
07 85 10 97 13 / 04 67 98 06 15  
visa@ciaspaysdepezenas.fr  
Prêt d'une tablette tout au long de l'action

Logos: Cap Prevention Seniors, C.I.A.S., Camies, Sécurité Sociale Emploi, ARS, ENBCC, Agirc-Arrco

Pédagogiques de Pézenas concernant l'aspect numérique. La chargée de mission a animé la dernière séance.

Les thèmes abordés lors des séances sont définis par le cahier des charges élaboré par Cap Prévention Séniors :

- Initiation informatique (maîtrise du clavier, de la souris, du bureau...),
- Navigation internet,
- Logiciels de communication (messagerie, Messenger...),
- Réseaux sociaux : Facebook, Tweeter, Instagram,
- Jeux et applications,
- Transférer des photos de son smartphone sur son ordinateur,
- Créer une adresse mail, créer son espace personnel sur le site de l'assurance retraite, consulter le portail « Pour Bien Vieillir »,
- Plateforme numérique ViSA,
- Application ICOPE.

#### **Moyens mobilisés :**

- Collaboration entre le partenaire formateur, le centre social de Pézenas, le conseiller numérique de la commune de Pézenas, la commune de Saint Thibéry et le programme ViSA pour établir le calendrier et la mise à disposition de la salle,
- Élaboration d'une communication et diffusion auprès des différents partenaires locaux du programme ViSA
- Prêt de tablettes aux séniors souhaitant participer aux ateliers,
- Intervention du conseiller numérique sur Pézenas et de la chargée de mission sur les 2 communes.

#### **CFPPA : Diversifier la démarche de prévention pour le maintien à domicile**

##### **AAP 2024 : Bien être et lien social**

Le programme ViSA a répondu à l'appel à projet en novembre 2023. Nous avons obtenu la totalité des sommes demandées pour mettre en place toutes les actions prévues dans la demande.

Financement attribué	Communes concernées
<b>21 500 €</b>	Territoire du programme ViSA

## **Objectifs :**

- Créer et proposer avec tous les acteurs gérontologiques du territoire une action coordonnée et efficiente à destination des personnes de plus de 60 ans,
- Mobiliser les acteurs locaux interagissant autour des questions du vieillissement, de l'isolement afin d'impulser des actions facilitant l'organisation d'un environnement social accueillant et bienveillant,
- Favoriser un lien entre le médical et le social afin que l'environnement des personnes de + de 60 ans soit pris en compte dans sa globalité,
- Prévenir la perte d'autonomie et l'isolement social,
- Accompagner les séniors à devenir acteur de leur vieillissement, en renforçant leurs compétences et leur prise de parole,
- Favoriser un vieillissement en bonne santé, en développant la prise en compte du "bien-être", l'estime de soi et l'insertion sociale
- Favoriser la stimulation physique, mentale et sociale des séniors, par leur mobilisation dans des actions, en tant que participants et acteurs,
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées et favoriser les liens sociaux.

## **Descriptif du projet :**

Le programme ViSA a proposé au cours de l'année 2024 des animations sur son territoire qui s'articulent autour de 4 grands thématiques :

- Occupons-nous de nos 5 sens pour un mieux-être ! : le Programme ViSA a mis en place une conférence « bien être et gestion du stress » sur la commune de Pézenas en lien avec le Centre Social de Pézenas et des ateliers nutrition en lien avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire sur la commune de Tourbes.

La conférence "bien être et gestion du stress" a été intégrée dans le calendrier de la semaine bleue organisée par le centre social.

Les ateliers nutrition se sont déroulés sur 4 mois permettant ainsi aux participants de mettre en action les enseignements et de pouvoir faire un point avec la diététicienne le mois suivant. Le dernier atelier fut l'occasion de mettre en pratique en cuisinant des gâteaux.

- Développons notre bien-être ! :

4 communes du territoire ont souhaité mettre en œuvre les ateliers « remue méninge ! » :

- Sur les communes de Saint Pons de Mauchiens, Saint Thibéry et Adissan, avec l'association TD'Aim.
- L'association « Grandir et Vieillir Ensemble » est intervenue sur la commune de Nizas,

The image shows a calendar for the 'PROGRAMME "VIVRE SON AGE"' for 2024. It includes a logo for 'CIA Pays de Pézenas ViSA'. The calendar is divided into three months: September, October, and November, each with a list of events and a contact section.

**September 2024**

- 06/09 - 1ère séance Sophrologie - Nézignan l'Evêque
- 09/09 - 1er Remue Méninges - St Pons de Mauchiens
- 12/09 - 1er Remue Méninges - Adissan - St Thibéry
- 23/09 - Balade théâtralisée - Tourbes
- 23/09 - 1ère séance Atelier nutrition - Tourbes
- 26/09 - 1er Remue Méninges - Nizas
- 26/09 - 1ère séances Yoga du rire- Lézignan-la-Cèbe - Tourbes

**October 2024**

- 01/10- conférence "Bien être" - Pézenas
- 09/10- Balade théâtralisée - Lézignan-la-Cèbe

**November 2024**

- 05/11 - 1ère séance Self défense - Nizas

**renseignements et inscription**  
Christelle BLIN  
visa@ciaspaysdepezenas.fr  
04 67 98 06 15 / 07 85 10 97 13

Logos of sponsors: CIP, Cercle, Caisse d'Epargne, ARS, Agence régionale de Santé, CCI, Carrefour, Agroalimentaire, Agroalimentaire.

Les participants ont apprécié les différentes séances leur permettant de pouvoir mettre en pratique au quotidien des astuces, des exercices... Les participants comme les intervenants ont salué les moments de partage respectifs

Les communes de Caux et de Nézignan l'Evêque ont souhaité proposer 10 séances d'initiation à la sophrologie. Les participants ont été sensibilisés à la pratique de la sophrologie.

- Ouvrons-nous à de nouvelles propositions et rencontres ! :

Des séances de Yoga du rire se sont déroulées sur Lézignan la Cèbe et Tourbes.

Les ateliers de colorimétrie et de lithothérapie se sont déroulés sur les communes de Montagnac et Caux. Ce fut surtout un moment d'échange et de convivialité tant pour les hommes que les femmes. Ils ont pu découvrir les couleurs et leurs bienfaits au quotidien.



- N'oublions pas notre forme physique ! :

Le programme ViSA en partenariat avec les 9 communes et associations locales a proposé 10 séances d'Activité Physique Adaptée pour les séniors. Pour certains, ce fût l'occasion de sortir de chez eux et ainsi rencontrer de nouvelles personnes tout en passant un moment convivial et en pratiquant une activité sportive.



## Actions hors financement des appels à projets

### **Les ateliers numériques**

La chargée de mission du programme ViSA a animé en 2024 des ateliers numériques.

#### **Objectifs :**

Proposer aux séniors une continuité de l'action numérique menée par la conseillère numérique du CIAS et les ateliers animés par l'APP de Pézenas en attendant l'arrivée de la conseillère numérique sur l'Agglo Hérault Méditerranée.

#### **Moyens mobilisés :**

- Information au réseau,
- Coordination de l'action avec les communes définies pour la mise en place de ce projet.

## Programme ViSA facilitateur auprès des autres porteurs de projet

### **France Alzheimer**



#### **Objectifs :**

Accompagner l'association tant dans la mise en œuvre des actions que par le relais de l'information auprès des différents partenaires.

#### **Mise en place des actions :**

La mise en place des groupes de parole, des permanences et des cafés rencontre se sont poursuivis sur la commune de Pézenas.

### **La Mutualité Française Occitanie : Self défense**

#### **Objectifs :**

6 ateliers pour apprendre à se défendre et à se prémunir des arnaques, animés par un moniteur de self-défense et un gendarme ont eu lieu sur Nizas.

#### **Moyens mobilisés :**

- Information au réseau et aux médias locaux,
- Coordination de l'action avec les communes définies pour la mise en place de ce projet.

### **La Mutualité Française Occitanie : Eco-geste**





#### Objectifs :

5 ateliers sur la commune de Tourbes pour (re)découvrir les gestes dans son quotidien afin de réduire l'impact à la maison, au jardin, en cuisine.

#### Moyens mobilisés :

- Information au réseau et aux médias locaux,
- Coordination de l'action avec les communes définies pour la mise en place de ce projet.



### L'Association Occitana Prod : Balade Théâtralisée

#### Objectifs :

Proposer une balade autour de 2 comédiens avec la prestation de 2 comédiens tout au long du parcours, tout en abordant l'histoire de la commune (Lézignan la Cèbe et Tourbes)

#### Moyens mobilisés :

- Information au réseau et aux médias locaux,
- Coordination de l'action avec les communes définies pour la mise en place de ce projet.

### L'Association Occitana Prod : Les séniors flashent sur le patrimoine

#### Objectifs :

5 ateliers oscillent entre initiation aux tablettes numériques, stage photo et visite patrimoine du village de Caux

#### Moyens mobilisés :

- Information au réseau et aux médias locaux, rencontre des associations pour faire la promotion
- Coordination de l'action avec les communes définies pour la mise en place de ce projet.

## Ateliers

Les séniors flashent sur le patrimoine

Participez à cette série de 5 ateliers pour (re) découvrir le patrimoine de Caux, apprendre à utiliser une tablette numérique, et faire de jolies photos. Ateliers animés par Joanda et l'Occitana Prod





Les mardis de  
10h à 12h :  
12/03, 19/03, 26/03, 02/04  
salle Marcel Pagnol 2,  
Caux

Réservez aux +60 ans, sur  
inscription au 07 85 10 97 13



## L'ADMR : atelier intergénérationnel avec l'API Bus

www.admr-34.fr'. Logos for MG, a heraldic shield, and a stylized tree logo are at the bottom."/>

**Les ateliers "intergénérationnels"**

**ADISSAN**

L'API Bus se déplace gratuitement dans les écoles de votre commune et propose des activités intergénérationnelles qui permettront de créer des rencontres entre plusieurs générations.

**Mardi 19 mars**  
14h à 16h  
Préparation Carnaval

**Vendredi 22 mars**  
9H15 à 11H15  
Ferme Itinérante

**Jeudi 04 avril**  
09h30 à 11h30  
Ecole en Extérieur

**Jeudi 02 mai**  
09h30 à 11h30  
Ecole en Extérieur

**Mardi 14 mai**  
14h à 16h  
Fêtes des Mères

**Jeudi 30 mai**  
09h30 à 11h30  
Ecole en Extérieur

Ecole les Cauquillats

**Contactez nous !**

07 85 10 97 13   06 79 51 29 01   06 86 54 18 33

Retrouvez plus d'informations ainsi que le planning de l'API BUS sur notre site internet [www.admr-34.fr](http://www.admr-34.fr)

## Objectifs :

11 ateliers intergénérationnels ont été proposés en lien avec les écoles (Adissan, Nézignan l'Evêque et Saint Pons de Mauchiens) et les centres de loisirs (Montagnac et Lézignan la Cèbe).



### **Moyens mobilisés :**

- Information au réseau et aux médias locaux,
  - Coordination de l'action avec les communes définies pour la mise en place de ce projet.

Sur Lézignan la Cèbe, 2 animations ont été mises en place. Peu de participants séniors.

Sur Saint Pons de Mauchiens, des personnes de + de 60 ans étaient au rendez-vous et l'action se poursuit.

Sur la commune de Nézignan l'Évêque, l'API Bus s'est greffée à une action déjà mis en place avec l'EHPAD et l'école.

## **ANIMATION D'UNE POLITIQUE D'ACTION COLLECTIVE GERONTOLOGIQUE DE PROXIMITE**

### **Par une mobilisation du réseau des mairies, CCAS, Associations séniors**

Au travers de divers projets développés par le programme ViSA, ce dernier n'a cessé d'être en lien avec les divers acteurs du réseau constitué des référents élus et présidents d'associations.

#### **Moyens mis en œuvre :**

- Echanges téléphoniques et mails pour la coordination des actions,
- Transmission d'affiches relatives aux actions, fiches d'inscription, questionnaires,
- Recensement des participants et coordination avec le professionnel en charge de la mise en place opérationnelle de l'action,
- Réunions de présentation du programme VISA pour la constitution d'un véritable réseau,
- Rencontre avec les élus référents et les présidents d'associations afin d'échanger sur les projets à venir et leurs attentes.

### **Par la communication**

Le programme ViSA a pour chaque action mise en place dans le cadre du programme sur le territoire communiqué auprès de Midi-libre, Hérault Tribunes, Radio Pays d'Hérault une information afin qu'ils la diffusent.

La plateforme et le compte Facebook du programme ViSA renforcent la communication faite par la presse écrite et la radio. Le partage d'information est essentiel.

### **Par une Implication et une participation à diverses instances**

#### **RIL : Rencontres Interprofessionnelles locales, organisées par la Conférence des financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA)**

##### **Partenaires invités :**

Professionnels du médical, du social, du sanitaire, de l'administration, d'un CCAS, du libéral, qu'ils travaillent en établissement ou à domicile, ou associatif investis dans le domaine du handicap ou de la gérontologie.

#### **CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail**

##### **Partenaires invités :**

Les opérateurs financés en partie par la CARSAT ou Cap Prévention Séniors, pour une mise en lumière des objectifs et des attentes de la CARSAT en termes d'évaluation des moyens mis en place pour le « Bien Vieillir » des séniors sur le territoire.

#### **CFPPA : Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie**

##### **Partenaires invités :**

Les opérateurs s'inscrivant dans le cadre des appels à projet de la CFPPA, pour une compréhension des objectifs et attentes de la CFPPA, ainsi qu'une interconnaissance pour les opérateurs des divers acteurs et projets mis en place sur le territoire.

**Par une sollicitation de rencontres avec de nouveaux partenaires visant le déploiement de l'interconnaissance des dispositifs pour une synergie quant à la politique d'action menée sur le territoire**

**MONA LISA/ PETITS FRÈRES DES PAUVRES**

**Objectif :**

Créer sur le territoire une véritable politique d'action de lutte contre l'isolement par la création de cellules de veilles sur les communes membres au programme ViSA.

**Moyens :**

Informer les communes, les associations de séniors et les associations de solidarité du territoire pour la mise en œuvre d'une ou plusieurs cellules d'équipe citoyen sur le territoire.

**AGIRC-ARRCO**

**Objectif :**

Informier l'ensemble du réseau des divers dispositifs existants au sein de l'AGIRC ARRCO à destination des séniors.

**Moyens :**

Informier le réseau par le biais de mail, de partage sur Facebook et de la plateforme numérique du programme ViSA.

**FRANCE SERVICES**

**Objectif :**

Informier l'ensemble du réseau de ce dispositif proposant des missions d'information, de conseil, d'accompagnement dans les démarches administratives et dans les démarches en ligne (CARSAT, MSA, ANTS, IMPOTS, CPAM, etc...).

**Moyens :**

Information au réseau par mail et par le biais de la plateforme numérique ViSA des diverses permanences sur le territoire.

**ANCV**

**Objectif :**

Initier sur le territoire une action permettant à tout séniors de partir en vacances au travers du dispositif « séniors en vacances ».

**Moyens :**

Informier et impulser au sein du réseau et notamment au travers des associations séniors, une dynamique facilitant la mise en place de ce dispositif à l'attention des séniors présents sur le territoire.

**Maison de santé Pluridisciplinaire de Pézenas-Tourbes et Axone de Pézenas**

**Objectif :**

Initier un partenariat autour des séniors.

**Moyens :**

Élaborer conjointement des actions sur le territoire autour d'une problématique

Information au réseau des actions menées par les professionnels de la Maison de santé.

# GLOSSAIRE

- **CER - Contrat d'Engagement Réciproque** : contrat qui formalise l'engagement entre l'allocataire du RSA et le Conseil Départemental de l'Hérault. Engagement qui concerne l'insertion dans son ensemble (insertion professionnelle, sociale et santé).
- **FSL - Fond de Solidarité pour le Logement** : dispositif d'aide financière de droit commun, géré par le Conseil Départemental de l'Hérault ; permet l'accès et le maintien (si dettes) dans le logement, ainsi qu'un soutien financier pour les factures impayées de l'électricité, du gaz et du téléphone (prêt et/ou subvention). Seul un travailleur social exerçant au sein d'un organisme agréé peut solliciter l'Espace Logement Hérault, organisme décisionnaire.
- **L'AFIE (Aide Financière pour l'Insertion et l'Emploi)** : aide financière du Conseil Départemental destinée à aider les allocataires du RSA en démarche d'insertion effective (emploi, formation, création d'activité) pour divers frais (transport, formation, supports de communication, etc...).
- **Autres aides financières** : auprès du Conseil Départemental (AEPIDR et aide ASE), auprès de la Ligue contre le Cancer, auprès des Associations caritatives, auprès des Communes, etc.
- **CSS ou C2S – Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C – Couverture Maladie Universelle Complémentaire)** : mutuelle avec participation ou sans participation selon le montant des ressources. Destinée aux minimas sociaux comme les allocataires du RSA, les allocataires de l'ASS ou de l'AAH mais aussi toutes les personnes dont les ressources sont inférieures à un certain seuil dans les 12 derniers mois.
- **SIAO - Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation** : le SIAO est une plate-forme nationale qui centralise l'ensemble des demandes d'hébergement et de logement adapté pour chaque département ; elle apporte à chaque demande la réponse la plus adaptée en faisant le lien avec l'offre d'hébergement, de logement accompagné ou de logement ordinaire. Seul un travailleur social exerçant au sein d'un organisme habilité peut le solliciter, par le site national dédié SI-SIAO.
- **MASP – Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé** : dispositif qui permet à des personnes majeures dont la sécurité ou la santé est en danger à cause d'une difficulté à gérer les ressources et le paiement des charges mensuelles. Cette mesure permet d'être conseillé et accompagné afin de : faire valoir les droits (logement, accès aux soins de santé etc.), aider à régler des problèmes financiers et gérer les prestations sociales jusqu'à un retour à l'autonomie.





SIVOM CIAS DU PAYS DE PEZENAS

4 place Frédéric Mistral

34120 PEZENAS

Direction : Sophie VIAL  
[s.vial@ciaspaysdepezenas.fr](mailto:s.vial@ciaspaysdepezenas.fr)  
06.82.86.53.09 / 04.67.98.06.07

Accueil et secrétariat : Séverine WANIN  
[s.wanin@ciaspaysdepezenas.fr](mailto:s.wanin@ciaspaysdepezenas.fr)  
04.67.98.99.54

Assistante finances et RH : Mireille LACROIX  
[m.lacroix@ciaspaysdepezenas.fr](mailto:m.lacroix@ciaspaysdepezenas.fr)  
06.70.10.25.12 / 04.67.98.05.58

Programme VISA : Christelle BLIN  
[c.blin@ciaspaysdepezenas.fr](mailto:c.blin@ciaspaysdepezenas.fr)  
04.67.98.06.15 / 07.85.10.97.13

Référente PLIE : Delphine MARTINEZ  
[d.martinez@ciaspaysdepezenas.fr](mailto:d.martinez@ciaspaysdepezenas.fr)  
04.67.98.06.12 / 06.83.18.74.40

Référente RSA : Léa BIOCHE  
[l.bioche@ciaspaysdepezenas.fr](mailto:l.bioche@ciaspaysdepezenas.fr)  
04.67.98.06.04 / 06.49.79.87.66

Responsable du RPE : Clémence ROMAN  
[c.roman@ciaspaysdepezenas.fr](mailto:c.roman@ciaspaysdepezenas.fr)